

D.V 1299  
SN

PRIMATURE  
-----  
COMMISSARIAT AU PLAN  
-----  
DIRECTION NATIONALE DE LA  
STATISTIQUE ET DE L'INFORMATIQUE  
-----

MINISTERE DES FINANCES  
ET DU COMMERCE

---

# ENQUETE MALIENNE SUR LA CONJONCTURE ECONOMIQUE ET SOCIALE

## MARS 1994

---

ANALYSE DES RESULTATS DES THEMES :

- AVOIRS AGRICOLES DES MENAGES
- ACTIVITES DES ENTREPRISES NON  
AGRICOLEES PAR LES MENAGES

RAPPORT PROVISOIRE

ABOUMEDIANE TOURE

NOVEMBRE 1995

# SOMMAIRE

PAGE	
	DEFINITION DES PRINCIPAUX CONCEPTS ET ABREVIATIONS.....1
	INTRODUCTION.....4
1 -	Objet de l'étude.....4
2 -	Cadre de l'étude.....4
3 -	Considérations de base et champ de l'analyse des résultats de l'EMCES..7
	CHAPITRE I - ANALYSE DES ACTIVITES AGRICOLES DES MENAGES.....9
I -	TYPOLOGIE DES MENAGES AGRICOLES.....9
i)	Typologie des ménages selon la pratique des différentes cultures.....9
ii)	Typologie des ménages agricoles selon la pratique des différentes cultures et la région de résidence.....12
iii)	Typologie des ménages agricoles selon la pratique des différentes cultures et la catégorie socio-économique du chef de ménage.....15
iv)	Typologie des ménages agricoles selon le niveau de dépenses par tête du ménage.....18
II -	NIVEAUX DE PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES EN 1993-1994 ET VARIATIONS ENRÉGISTRÉES PAR RAPPORT _ LA PRÉCÉDENTE CAMPAGNE.....21
2.1	Evaluation sommaire de la qualité des données de base.....21
2.2	Analyse de la production par culture et des changements intervenus par rapport à la précédente campagne.....23
i)	La production de mil.....23
ii)	La production de sorgho.....30
iii)	La production de maïs.....30
iv)	La production de riz.....30
v)	La production de coton.....31
vi)	La production d'arachide.....32
III -	LA COMMERCIALISATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE/DEBOUCHES DE VENTE PAR PRODUIT.....32
III-1	SITUATION D'ENSEMBLE.....32
III-2	ANALYSE PAR PRODUIT.....35
IV -	NIVEAUX ET VARIATIONS DES PRINCIPAUX FACTEURS DE PRODUCTION ET INTRANTS AGRICOLES PAR CULTURE.....37
i)	La culture du mil.....38
ii)	La culture du sorgho.....43
iii)	La culture du maïs.....45
iv)	La culture du riz.....47
v)	La culture du coton.....48
vi)	La culture de l'arachide.....48
V -	ANALYSE DES ACTIVITES D'ELEVAGE DES MENAGES.....53
5.1	Evaluation sommaire des données sur le cheptel.....53
5.2	Répartition spatiale de cheptel possédé par les ménages.....53
5.3	Variations des stocks de cheptel des ménages selon les zones agricoles53
5.4	Variations des stocks de cheptel selon le niveau de dépenses par tête des ménages.....54

CHAPITRE III - ANALYSE DU SECTEUR DES ENTREPRISES NON AGRICOLES DES MENAGES (E.N.A.M.).....	56
I - SITUATION D'ENSEMBLE.....	56
II - PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU SECTEUR DES ENTREPRISES NON AGRICOLES POSSEDES PAR LES MENAGES.....	59
i) Répartition des entreprises non agricoles possédées par les ménages selon la branche d'activité.....	36
ii) Répartition des entreprises non agricoles possédées par les ménages selon la branche d'activité.....	37
iii) Répartition des entreprises non agricoles possédées par les ménages par branche d'activité et selon la catégorie socio-économique du ménage.....	59
iv) Répartition des entreprises possédées par les ménages par branche d'activité et selon la région administrative de résidence du ménage..	60
v) Répartition des ENAM selon la branche d'activité et selon la taille de l'entreprise (en nombre d'emplois).....	61
vi) Age moyen des différents groupements d'entreprises.....	63
III - PRINCIPAUX INDICATEURS DU NIVEAU DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE DU SECTEUR DES ENAM AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS PRECEDANT L'ENQUETE.....	64
i) Taux d'accroissement du secteur des ENAMs.....	64
ii) Niveau de l'emploi dans le secteur des ENAM et variation sur les douze derniers mois précédant l'enquête.....	64
iii) Variation du niveau des revenus des entreprises non agricoles possédées par les ménages (ENAM).....	67
iv) Durée moyenne d'activité des ENAM sur les douze derniers mois précédant l'enquête.....	69
VI S-TUPTION CONJONCTURELLE DES ENTREPRISES EQUIPEES DE MACHINES/OUTILS .....	
ANNEXE I - LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES DU RAPPORT.....	69
ANNEXE II - TABLEAUX DE BASE REMIS AU CONSULTANT	

## DEFINITION DES PRINCIPAUX CONCEPTS ET ABREVIATIONS

E.M.C.E.S.	:Enquête Malienne de Conjoncture Economique et Sociale
E.N.A.M.	Entreprise Non Agricole possédée par les Ménages
B.S.I.	:Budget Spécial d'Investissement
PASEP	:Programme d'Ajustement du Secteur des Entreprises Publiques
PRMC	:Programme de Restructuration du Marché Céréaliier
PASA	:Programme d'Ajustement de Secteur Agricole
OPAM	:Office des Produits Agricoles du Mali
S.I.M	:Système d'Information du Marché céréaliier
RM40	:Riz Marchand 40% de brisures
ODR	:Office de Développement Rural
APEX	:Agence d'Appui aux Produits d'Exportation
PGRN	:Programme de Gestion des Ressources Naturelles
PNVA	:Programme National de Vulgarisation Agricole
CITI	:Classification Internationale Type par Industrie
G.S.E.	:Groupe Socio-Economique
E.A.C.	:Enquête Agricole de Conjoncture
DNSI	:Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
DNA	:Direction Nationale de l'Agriculture
CMDT	:Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles
OHVN	:Office de la Haute Vallée du Niger
ON	:Office du Niger
ORS	:Office Riz Ségou
ORM	:Office Riz Mopti
PRB	:Projet de Réhabilitation du périmètre de Baguineda
OERHN	:Office d'Exploitation des Ressources du Haut Niger
BTP	:Bâtiment et Travaux Publics. □

## I -INTRODUCTION

### I - 1. OBJET DE L'ETUDE

Le Gouvernement de la République du Mali, à travers la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique et avec l'appui de ses partenaires au développement, fournit des efforts importants et continus d'amélioration du système d'information sur la situation socio-économique du pays.

L'Enquête Malienne de Conjoncture Economique et Sociale (EMCES) exécutée courant 1994 s'inscrit dans ce cadre. Elle a pour objectifs l'élaboration d'indicateurs permettant de mesurer les conditions de vie socio-économiques des ménages et la mise en place d'indicateurs d'évaluation d'impact des mesures de politiques économiques sur différents segments de la population.

Cette enquête, exécutée précisément de mars à Juillet 1994, est basée sur un échantillon de 9.800 ménages reparti sur le territoire national. Elle a couvert plusieurs thèmes en rapport avec les conditions de vie des ménages et des individus.

L'analyse, objet du présent rapport, fait partie intégrante de l'étude globale des résultats de l'EMCES 1994.

Elle porte spécifiquement sur les thèmes relatifs aux activités agricoles des ménages et à la situation du secteur des entreprises non agricoles possédées par ceux-ci. Les termes de référence de l'étude définissent les principaux sous-thèmes à analyser. Il s'agit d'étudier :

- la répartition spatiale, l'évolution du bétail et les changements éventuels subis au cours des 12 derniers mois ;
- la pratique des différentes cultures, la production totale de la dernière campagne, l'évolution de la production par culture, la commercialisation et l'évolution des superficies cultivées ;
- l'analyse différentielle de la production selon l'engagement et l'évolution de la main d'oeuvre, le bénéfice des services de vulgarisation, l'utilisation des engrais, la diminution d'intrants et la modification des superficies suite à la dévaluation, l'obtention de crédits agricoles ;
- les caractéristiques des trois principales entreprises non agricoles possédées par les ménages selon la branche d'activité, l'achat de nouveaux outils, le revenu moyen etc.

### I - 2. CADRE GÉNÉRAL DE L'ÉTUDE

Dans le souci de situer le contexte global de cette opération et d'éclairer le lecteur non averti sur les considérations qui constituent la toile de fonds de la présente étude, il nous est apparu utile de rappeler succinctement certaines des mesures de politiques macro-économiques et sectorielles qui seraient en relation avec les thèmes traités, tout au moins du point de vue de leur logique de base.

Les politiques mises en oeuvre

La politique économique appliquée par le Gouvernement depuis près d'une décennie vise à résoudre les graves déséquilibres macro-économiques qui fragilisaient une économie à prédominance rurale.

Les pouvoirs publics avec le concours des partenaires au développement ont mis en oeuvre une série de mesures de stabilisation et de réformes structurelles au moyen de multiples programmes d'ajustement.

Au plan budgétaire, la politique poursuivie vise essentiellement la réduction du déficit budgétaire, une meilleure maîtrise des dépenses publiques, l'accroissement des recettes et la création d'une épargne publique pour le financement des investissements de l'Etat (BSI).

La gamme d'instruments utilisés pour ce faire incluent entre autres :

- l'assainissement de la situation financière des entreprises publiques dans le cadre d'un Programme d'Ajustement ciblé sur ce Secteur (PASEP), et en ce qui concerne le secteur agricole la dissolution d'un grand nombre d'opérations de développement rural et la restructuration de plusieurs autres :

- la suppression progressive de subventions budgétaires ;
- le programme de dégraissage de la fonction publique et la maîtrise de la progression de la masse salariale ;
- les mesures de réduction ou de maîtrise du nombre et de la taille des structures de l'administration d'Etat, etc.

Les politiques de prix et salaires mises en oeuvre ont visé :

- l'élimination des contrôles de prix à la consommation exceptés les hydrocarbures ;
- des augmentations salariales modérées ;
- la réduction des subventions.

Dans le cadre de la promotion du secteur privé, plusieurs mesures ont été prises parmi lesquelles on peut citer :

- la révision du code de commerce et la simplification des procédures freinant la
  - la révision de la législation du travail dans le sens de son assouplissement ;
  - la création de tribunaux de commerce ;
  - des programmes d'investissements accordant une haute priorité à l'émergence
- D'autres mesures aussi importantes ont été prises dans le domaine du commerce extérieur, de la monnaie et du crédit.

Le secteur agricole qui concerné de manière directe ou indirecte par la presque totalité des mesures énumérées ci-avant, a été en outre la cible de plusieurs programmes de réformes à caractère sectoriel.

Le Programme de Restructuration du Marché Céréalière (PRMC) mis en route à partir de 1981 et le Programme d'Ajustement de Secteur Agricole (PASA) en application depuis 1991 constituent les principaux cadres d'application de mesures de politiques agricoles visant particulièrement les systèmes de commercialisation et de production dans le secteur agricole.

Les politiques touchant le système de commercialisation agricole ont visé :

- l'abolition des contrôles de prix à la consommation des céréales sèches et la participation des opérateurs privés à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles
- l'abolition du contrôle sur les quantités de produits agricoles exportées et l'institution d'une taxe conjoncturelle sur les importations de riz ;
- le recentrage du rôle de l'Etat (OPAM) à la gestion du stock national de sécurité et aides alimentaires, à l'approvisionnement des zones déficitaires en céréales et à l'information des différents agents économiques sur la situation du Marché Céréalière (SIM) ;

L'appui aux opérateurs privés et groupements associatifs ruraux, au moyen d'instruments tels que les lignes de crédit PRMC, traduit une politique volontariste de transfert des fonctions de commercialisation au secteur privé et associatif tout en recherchant le relèvement des revenus agricoles des producteurs ruraux.

Cet objectif de sécurisation et d'augmentation des revenus est aussi poursuivi au moyen des mesures touchant le système de production et les investissements dans le secteur.

Outre la libéralisation des prix des céréales sèches depuis 1983, l'adoption de prix plancher du riz et de système de stabilisation du prix du coton ont longtemps nourri le dialogue économique entre le Gouvernement et ses partenaires. Il faut retenir que par rapport à la période couverte par l'enquête, la situation a évolué compte tenu notamment des mesures prises par le Gouvernement au lendemain de la dévaluation du franc CFA à savoir :

- le relèvement du prix du coton premier choix qui passe de 85 F.CFA à 115 f cfa après la dévaluation ;
- l'annonce d'un prix de référence pour le riz RM 40 fixé à 210 F.CFA le kg ;
- la suspension de la taxe conjoncturelle d'importation de riz.

La dévaluation du franc CFA décidée dans la nuit du 11 au 12 janvier 1994 devrait se traduire, théoriquement par :

- une augmentation en monnaie locale du prix des produits exportés;

une augmentation des prix relatifs des biens importés et en logique le relèvement du prix des produits locaux de substitution de ces produits importés.

Les politiques de filières riz et coton restent encore au centre des débats de politique économique entre les pouvoirs publics, les sociétés de développement, les partenaires financiers, les producteurs et importateurs et récemment une part importante de la société civile.

Le Programme d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA) vise notamment la restructuration de ces deux filières, et dans une moindre mesure le PRMC.

Le PASA poursuit en outre la mise en œuvre du plan de restructuration des ODR de 1988-1989. Ce plan, il faut le rappeler visait l'assainissement de la gestion financière de ces organismes, le recentrage de leur rôle à des activités non commerciales et la dissolution ou la restructuration de plusieurs d'entre elles.

En plus de ces mesures visant la libéralisation de la commercialisation des produits agricoles, le développement des filières porteuses et l'amélioration du cadre institutionnel de gestion du développement agricole, Le Gouvernement a récemment mis en place d'importants programmes d'investissements parmi lesquels on citera :

- le Programme APEX de promotion des exportations d'élevage;
- le Programme PGRN de gestion des ressources naturelles;
- le Programme PNVA de vulgarisation agricole;
- le Programme de développement de Mali Sud III

et aussi des projets de réhabilitation des zones rizicoles de l'ON ou de Baguinéda.

### I - 3. CONSIDÉRATIONS DE BASE ET CHAMP DE L'ÉTUDE

Le champ d'investigation de l'EMCES a été limité aux activités, de culture des principales céréales traditionnelles (mil, sorgho), de céréales plus ou moins intensives (maïs, riz) et cultures d'exportation ou agro-industrielles (coton, arachide).

Certaines filières non moins importantes n'ont pas été couvertes par l'enquête. Il s'agit en particulier des fruits et légumes, domaine d'activité privilégié de certains groupes cibles dont les femmes et les agriculteurs péri-urbains et urbains. Ces activités qui présentent des atouts économiques certains constituent aussi, avec le coton, le bétail et l'arachide les principaux produits agricoles d'exportation, une source majeure de revenus monétaires pour les ménages maraîchers et fruitiers.

Il faut reconnaître cependant que les six principales cultures retenues sont représentatives des activités agricoles de la grande majorité des ménages ruraux.

L'EMCES est une enquête complexe et intégrée, portant sur un grand nombre de variables comportant toutes un intérêt certain dans un exercice de mesure des conditions de vie socio-économiques des ménages. Il a fallu néanmoins opérer une sélection d'un nombre limité d'indicateurs en relation logique avec les objectifs et instruments des politiques macro-économiques ou sectorielles poursuivies par les pouvoirs publics.

L'analyse des activités agricoles s'appuiera sur des groupements de ménages. Ces groupements seront opérés sur la base des variables retenues généralement comme axes d'analyse du système agricole. Il s'agira en plus des critères groupe socio-économique du chef du ménage et classe de dépenses du ménage, de prendre en compte la dimension régionale (Région administrative et zones agro-écologiques) et par activité (culture ou filière).

Dans la suite du présent rapport nous emploierons l'expression ménage agricole pour désigner le ménage qui a pratiqué au moins l'une des six principales cultures au cours de la campagne agricole 1993 - 1994.

S'agissant des activités économiques non agricoles, le champ d'observation de l'enquête malienne de conjoncture couvre les trois principales entreprises non agricoles possédées par les ménages.

Dans le cas des ménages possédant plus d'une entreprise, le classement de ces entreprises et le cas échéant la sélection des trois principales d'entre elles, est opéré par l'enquêté sur la base du critère de capacité contributive de l'entreprise au revenu du ménage.

L'entreprise non agricole peut être du secteur formel ou informel; elle est définie en ces termes : "Unité de production dont le rôle essentiel est la production de biens et services, et dont l'activité principale couvre tous les secteurs autres que l'agriculture, l'élevage, la pêche et la forêt".

Le secteur des entreprises non agricole des ménages sera étudié sur la base d'une classification par branche d'activité de type CITI (16 postes).

Compte tenu des contraintes de temps de l'étude, il n'a pas été possible d'affiner cette classification en distinguant les sous-branches qui seraient les plus visées par les politiques d'amélioration du cadre réglementant les affaires ou autres stimulants.

## II ACTIVITES AGRICOLES DES MENAGES

### II-1 TYPOLOGIE DES MENAGES AGRICOLES

#### i) Typologie des ménages selon la pratique des différentes cultures

Le Mali est un pays fortement rural. L'activité agricole constitue la source majeure de revenus des populations rurales et contribue pour près de 40,1 % à la formation du produit intérieur brut.

Il ressort des résultats de l'EMCES que 683.351 ménages soit 75,9% des ménages du pays pratiquent l'une au moins des six cultures agricoles dominantes à savoir le mil, sorgho, maïs riz, coton et arachide.

Ces ménages regroupent 6.635.901 individus soit 82,2 % de la population totale du pays.

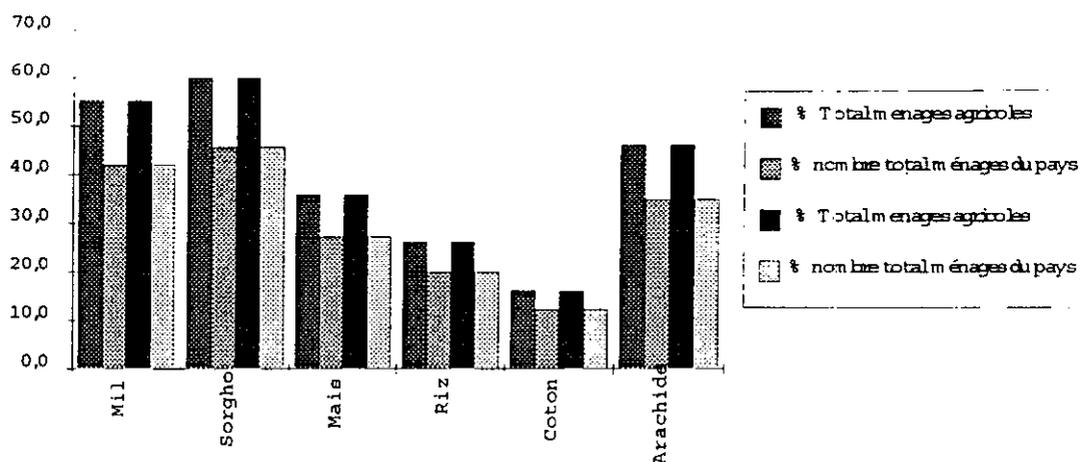
DONNEES CONJONCTURELLES SUR LE NIVEAU DE LA PRODUCTION DE LA COMMERCIALISATION ET LES CHANGEMENTS DE NIVEAU DE PRODUCTION PAR RAPPORT CAMPAGNE PRECEDENTE

RÉPARTITION DU NOMBRE ET DE LA POPULATION DES MÉNAGES AGRICOLES PAR CULTURE

PRATIQUEE

	CULTURE					
	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Coton	Arachide
PRATIQUE DE LA CULTURE AU COURS DE 24 DERNIERS MOIS						
Nombre de ménages	381022	414191	247415	180190	110888	316753
% Total ménages agricoles	55,3	60,1	35,9	26,1	16,1	45,9
% nombre total ménages du pays	42,0	45,6	27,2	19,8	12,2	34,9
Population concernée	4182949	4357236	2826727	1889790	1576448	3218605
Popu. concernée en % Popu. agri.	51,8	54,0	35,0	23,4	19,5	39,9
Popu. concernée en % Popu. pays	63,0	65,7	42,6	28,5	23,8	48,5

Proportion des ménages pratiquant une culture donnée par rapport au total des ménages agricoles et à celui de l'ensemble des ménages du pays



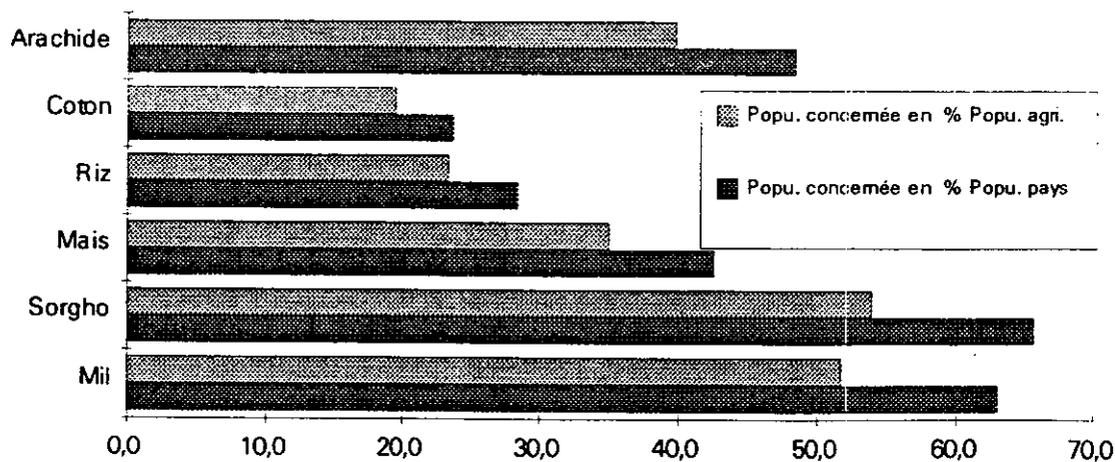
CULTURE

Mil Sorgho Mais Riz Coton Arachide

PRATIQUE LA CULTURE AU COURS DE  
LA DERNIERE CAMPAGNE 93/94

Nombre de ménage concernées	380254	411015	244890	175543	110888	311407	689351
% Nombre total de ménages agricole	55,2	59,6	35,5	25,5	16,1	45,2	100
% nombre total ménages du pays	41,9	45,3	27,0	19,3	12,2	34,3	75,9
Population totale concernée	4178201	4333588	2810780	1849760	1576448	3175919	6635901
% population ménages agricoles	63,0	65,3	42,4	27,9	23,8	47,9	100,0
% population totale du pays	51,8	53,7	34,8	22,9	19,5	39,3	82,2

Population des ménages pratiquant la culture en % du total des ménages agricoles et du total de celle du pays



La culture du sorgho est celle la plus répandue. Plus de 60 % des ménages agricoles ont pratiqué cette culture au cours de la campagne agricole 1993/1994.

La culture du mil a été pratiquée au cours de cette même campagne agricole par 55 % des ménages agricoles.

En somme, la culture des céréales traditionnelles mobilisent plus de la moitié des ménages agricoles. Ces céréales, il convient de le rappeler, constituent avec le maïs la base de l'alimentation des ménages.

La culture du maïs est pratiquée par 35,9 % des ménages agricoles et près de 35 % de la population totale de ces mêmes ménages. Cette activité agricole est surtout dominante dans les régions de Sikasso, Kayes, Koulikoro et Ségou qui regroupent respectivement 34, 25, 20 et 17 % des producteurs de maïs.

Les ménages pratiquant la culture du riz représentent 1/5 des ménages agricoles du pays et une population de plus de 1,8 millions d'individus.

Le coton a été cultivé au cours de la campagne 1993-1994 par 110.888 ménages soit 16,1 % des ménages agricoles du pays. La population totale des ménages agricoles ayant pratiqué la culture de coton au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête est estimée à 1.576.448 soit près 1/5 de la population totale de l'ensemble du pays et 23,8 % de celle des ménages agricoles du pays.

L'arachide constitue après le sorgho et le mil, la troisième culture occupant le plus grand nombre de ménages. Plus de 45 % des ménages agricoles pratiquent cette culture. La population totale des ménages producteurs d'arachide est estimée à 3.175.919 personnes soit 47,9 % de la population des ménages agricoles du pays.

Tableau M1- TYP012  
REPARTITION DU NOMBRE DES MENAGES AGRICOLES PAR CULTURE PRATIQUEE ET SELON  
LE TYPE D'EXPLOITATION AGRICOLE (situation de la Campagne agricole 1993/1994)

TYPE DE MENAGE AGRICOLE	CULTURE						
	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Coton	Arachide	
Producteurs de Céréales sèches	380254	411015	244890	114136	110053	296706	615254
Producteurs de Riz	71868	79740	61028	175543	29262	54881	179100
Producteurs de Coton	78361	98666	93975	28874	110888	64400	110888
Producteurs d'arachide	166443	228719	155465	54295	65131	311407	315201
<b>TOTAL MENAGES PAR CULTURE</b>	<b>380254</b>	<b>411015</b>	<b>244890</b>	<b>175543</b>	<b>110888</b>	<b>311407</b>	<b>689351</b>

CATEGORIES DE MENAGES AGRICOLES	CULTURE						
	Mil	Sorgho	Mais	Riz	Coton	Arachide	
Répartition proportionnelle en % Total colonne							
Producteurs de Céréales sèches	100,0	100,0	100,0	65,0	99,2	95,3	89,3
Producteurs de Riz	18,9	19,4	24,9	100,0	26,4	17,6	26,0
Producteurs de Coton	20,6	24,0	38,4	16,4	100,0	20,7	16,1
Producteurs d'arachide	43,8	55,6	63,5	30,9	58,7	100,0	45,7

L'activité de production agricole des ménages est quelque peu diversifiée.

Le nombre de ménages pratiquant la culture de céréales sèches est estimé à 615.254 soit 89,3 % des ménages agricoles du pays. Au cours de la campagne 1993 -1994, près de 31 % des ménages agricoles du pays se sont limités à la culture de céréales sèches (mil, sorgho ou maïs).

Les ménages pratiquant la culture de céréales associée à celle du coton constituent le deuxième sous groupe numériquement important. Ce sous-groupe représente 29 % des ménages agricoles du pays.

Il ressort des résultats de l'enquête que la presque totalité des ménages producteurs de coton sont aussi producteurs de céréales sèches (99,2 %).

La culture des céréales est aussi pratiquée par 65 % des ménages rizicoles et 95,3 % des producteurs d'arachide.

Le riz est cultivé par 26 % des ménages agricoles du pays dont:

- 18,9 % des producteurs de mil,
- 19,4 % des producteurs de sorgho,
- 24 % des producteurs de maïs,
- 26,4 % des producteurs de coton,
- 17,6 % des producteurs d'arachide.

Les ménages pratiquant la monoculture du riz représentent 9 % des ménages agricoles du pays et près de 34 % de l'ensemble des ménages riziculteurs du pays.

L'arachide constitue la culture de rente pratiquée par la grande majorité des ménages. Les paysans producteurs d'arachide pratiquent la monoculture dans seulement 4 % des cas.

Les producteurs d'arachide pratiquent la culture de céréales dans 95,3 % des cas, et celles du riz et du coton dans respectivement 17,6 et 20,7 %.

## ii) - La pratique des différentes cultures selon la Région de résidence des ménages

D'importantes disparités subsistent au plan régional. En effet, le système national de production agricole subit depuis plus de deux décennies de profondes transformations qui ne résultent pas des seules politiques d'intervention de l'Etat dans le secteur rural. Les épisodes de sécheresse qui secouent

l'agriculture malienne constituent un puissant facteur de différenciation des capacités de production agricole régions : ils ont ainsi exacerbé les disparités intra et inter régionales.

Tableau M1- R1  
REPARTITION DU NOMBRE DES MENAGES AGRICOLES PAR CULTURE PRATIQUEE ET SELON  
LA REGION ADMINISTRATIVE (situation de la Campagne agricole 1993/1994)

REGION ADMINISTRATIVE	CULTURE						ENSEMBLE PAYS
	Mil	Sorgho	Mais	Riz	Coton	Arachide	
Kayes	22410	119503	62057	15767	1733	114614	163800
Koulikoro	60521	82509	47876	10518	24705	58210	102703
Sikasso	64686	87040	84195	40412	64864	53397	105467
Ségou	98261	78759	41877	31987	17887	52181	127880
Mopti	106291	35458	6254	36684	1391	29273	130826
Tombouctou	25220	4961	151	37914	224	1192	50884
Gao	152	240	25	1514			1758
District de Bama	2713	2545	2455	747	84	2540	6033
Ensemble du Pays	380254	411015	244890	175543	110888	311407	689351

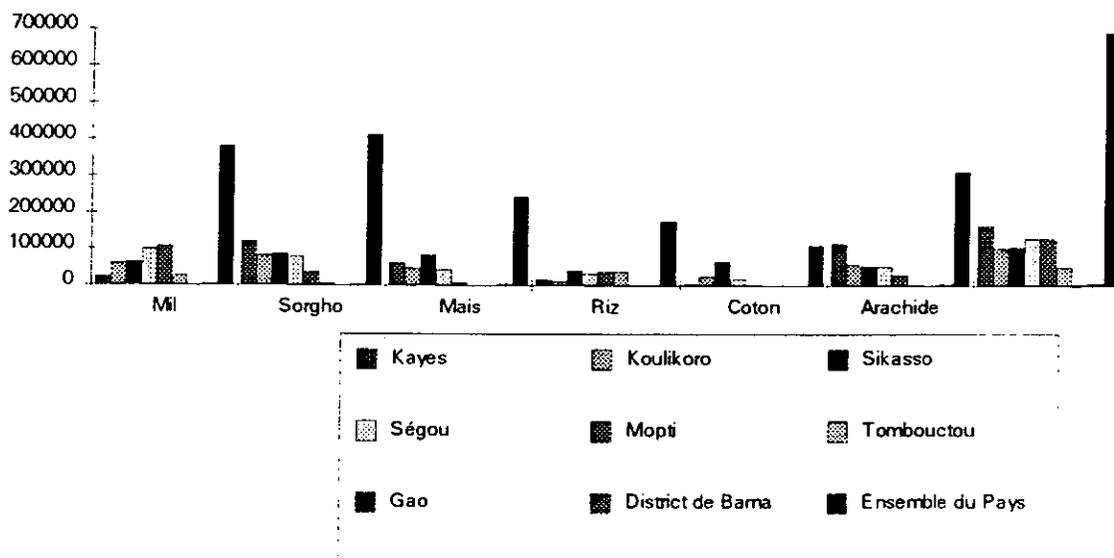


Tableau M1- R2  
REPARTITION PROPORTIONNELLE (% COLONNE)

	CULTURE						ENSEMBLE PAYS
	Mil	Sorgho	Mais	Riz	Coton	Arachide	
REGION ADMINISTRATIVE							
Kayes	6	29	25	9	2	37	24
Koulikoro	16	20	20	6	22	19	15
Sikasso	17	21	34	23	58	17	15
Ségou	26	19	17	18	16	17	19
Mopti	28	9	3	21	1	9	19
Tombouctou	7	1	0	22	0	0	7
Gao	0	0	0	1	0		
District de Bama	1	1	1	0	0	1	1

Tableau M1- Rtot  
REPARTITION DU NOMBRE DES MENAGES AGRICOLES PAR CULTURE PRATIQUEE ET SELON  
LA REGION ADMINISTRATIVE (situation de la Campagne agricole 1993/1994)  
Répartition proportionnelle par rapport au nombre total de ménages agricoles de chaque région respective.

	CULTURE					
	Mil	Sorgho	Mais	Riz	Coton	Arachide
REGION ADMINISTRATIVE						
Kayes	13,7	73,0	37,9	9,6	1,1	70,0
Koulikoro	58,9	80,3	46,6	10,2	24,1	56,7
Sikasso	61,3	82,5	79,8	38,3	61,5	50,6
Ségou	76,8	61,6	32,7	25,0	14,0	40,8
Mopti	81,2	27,1	4,8	28,0	1,1	22,4
Tombouctou	49,6	9,7	0,3	74,5	0,4	2,3
Gao	8,6	13,7	1,4	86,1	0,0	0,0
District de Bama	45,0	42,2	40,7	12,4	1,4	42,1
Ensemble du Pays	55,2	59,6	35,5	25,5	16,1	45,2

Les ménages agricoles des régions de Kayes cultivent du sorgho et de l'arachide dans plus de 70 % des cas. La culture du maïs est pratiquée par 37 % des ménages de la région. La région regroupe 37 % la grande majorité des ménages producteurs d'arachide du pays.

Le sorgho est aussi une des cultures dominantes des régions de Koulikoro et Sikasso. Cette culture est pratiquée par 80 % des ménages de la région de Koulikoro et 82,5 % de ceux de Sikasso. La culture du sorgho occupe la seconde place ( en de nombre de pratiquant) dans les régions de Ségou (61,6 %) et Mopti (27,1 %).

Dans les régions du centre du pays (Segou et Mopti) et celle de Sikasso, la pratique de la culture du mil reste une activité dominante.

Dans la Région de Sikasso, la culture du mil concerne la grande majorité des exploitants; 80 % des paysans de cette région pratiquent cette culture. Les pratiques culturales dans cette région cotonnière, et les conditions climatiques favorables constituent des atouts importants.

La culture du riz est pratiquée par 38 % des ménages de la région de Ségou qui exploitent pour l'essentiel le système irrigué de maîtrise d'eau totale dans les zones de l'Office du Niger, le système de submersion contrôlée dans les casiers de l'Opération Riz Ségou et le casier de San exploité par pompage.

Les riziculteurs de la Région de Sikasso représentent 38,5 % des ménages agricoles de cette Région. La culture du riz de bas-fonds reste tributaire de la pluviométrie.

Dans la Région de Mopti, un ménage agricole sur trois pratique la culture du riz. La riziculture dans cette région est fortement tributaire des conditions pluviométriques et hydrologiques.

Dans les Régions du Nord du pays, la riziculture constitue l'activité agricole dominante pratiquée par 74 % des ménages agricoles de Tombouctou et 86,1 % de ceux de la région de Gao. Il faut noter que le système rizicole dominant reste la submersion naturelle et l'exploitation de périmètres irrigués avec maîtrise totale ou partielle des eaux d'irrigation.

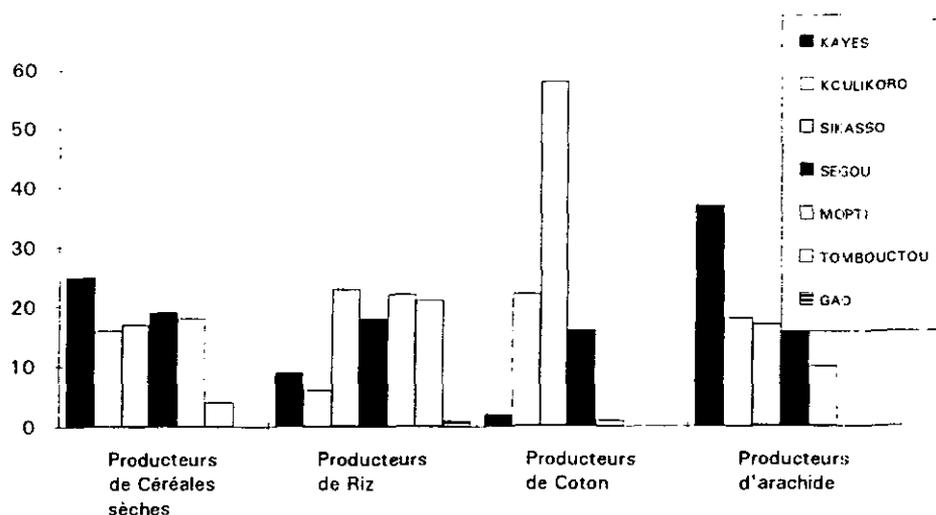
La production de riz est localisée, principalement dans les régions de Sikasso, Tombouctou, Mopti, et Ségou.

Dans la région de Sikasso 38% des ménages agricoles pratiquent la culture du riz bas de fonds. Les riziculteurs de cette région représentent 23% de l'ensemble des ménages producteurs de riz.

La région de Ségou regroupe 18% des ménages pratiquant la riziculture dans le pays. On y distingue la riziculture en maîtrise totale d'eau (zone office du Niger notamment) de système irrigué avec maîtrise partielle d'eau (casiers des zones opérations riz Ségou) et quelques casiers exploités par pompage. Le groupe des ménages riziculteurs de la région de ségou est hétérogène.

Tableau M1- DEC-TYP01\*\*  
REPARTITION DU NOMBRE DES MENAGES AGRICOLES PAR TYPE D'EXPLOITATION ET SELON  
LA REGION ADMINISTRATIVE (situation de la Campagne agricole 1993/1994)  
REPARTITION PROPORTIONNELLE (% ligne)

	REGION ADMINISTRATIVE							Ensemble du Pays	
	Kayes	Houliko ro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombou tou	Gao		District de Bamako
Producteurs de Céréales sèches	25	16	17	19	18	4	0	1	100
Producteurs de Riz	9	6	23	18	22	21	1	0	100
Producteurs de Coton	2	22	58	16	1	0	0	0	100
Producteurs d'arachide	37	18	17	17	10	0	0	1	100



### iii) - Les activités de culture des différents groupements des ménages agricoles selon la catégorie socio-économique du chef de ménage ( G.S.E.).

L'analyse de la distribution des ménages agricoles selon la catégorie socio-économique du chef de ménage agricole et par culture pratiquée débouche sur le constat suivant :

- l'activité culturale des différents GSE de ménages urbains est très marginale, excepté le groupe socio-économique " autres ménages urbains" ;
- le GSE "autres ménages urbains" représente 2 % des ménages agricoles et pratique toutes les cultures ciblées, excepté le coton ;
- les ménages ruraux d'agriculteurs/éleveurs constituent 84 % des ménages agricoles du pays dont 34 % dans le Sud-Ouest, 26 % dans les vallées de fleuve et 22 % repartis sur les autres zones agricoles du pays.

Les ménages d'agriculteurs du Sud-Ouest constituent le groupe majoritaire de producteurs de maïs, (58 % des producteurs de maïs sont classés dans ce G.S.E. Ce groupe est suivi par celui des agriculteurs de la zone fleuve (25 %).

Le G.S.E. "autres ménages ruraux" regroupe une fraction significative des producteurs agricoles (14 %).

Les ménages pratiquant la culture du maïs représentent 15 % des producteurs de céréales sèches. Les producteurs de maïs pratiquent la culture de l'arachide dans 63 % des cas, et celle du coton dans 38 % des cas; ces ménages sont aussi riziculteurs dans 24 % des cas.

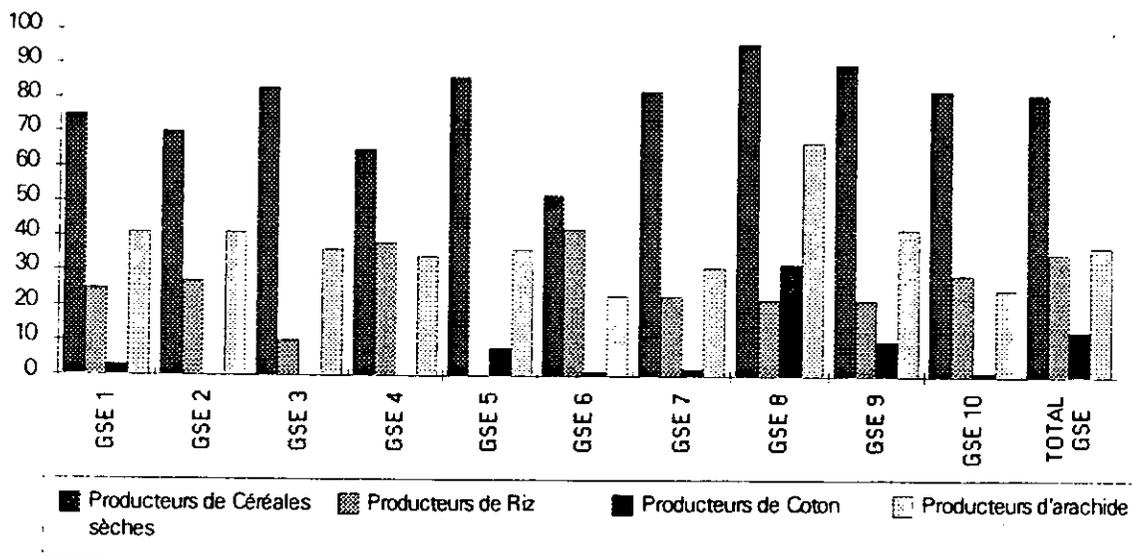
La culture du maïs est surtout dominante dans les systèmes de culture en assolement coton où elle bénéficie de l'arrière effet de cette dernière culture.

Tableau M1- GSE2  
 REPARTITION DU NOMBRE DES MENAGES AGRICOLES PAR CULTURE PRACTIQUEE ET SELON  
 LE G.S.E. DU CHEF DE MENAGE (situation de la Campagne agricole 1993/1994)  
 REPARTITION PROPORTIONNELLE (% COLONNE)

	CULTURE						Proportions, base Total des	
	Mil	Sorgho	Mais	Riz	Coton	Arachide	Ménages agric.	Ménages du Pays
<b>GSE DU CHEF DE MENAGE</b>								
Sal Sect Pub M U	0	0	0	0	0	0	0	0
Sal S Pr N A M U	0	0	0	0	0	0	0	0
Ind N A H C Bko	0	0	0	0	0	0	0	0
Ind N A H C Au C	0	0	0	0	0	0	0	0
Ind Commerce Bko	0	0	0	0	0	0	0	0
Ind Commerce A C	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres Urbain	2	2	2	2	0	2	2	30
Agr/Ele Sud Oue	22	45	58	29	69	49	34	97
Agr/Ele Fleuve	34	28	25	24	17	25	26	93
Agr/Ele Reste	28	12	2	25	2	12	22	100
Autres Ruroux	14	12	12	18	12	12	14	64

Tableau M1- gse-tyro  
 REPARTITION DU NOMBRE DES MENAGES AGRICOLES PAR TYPE D'EXPLOITATION ET SELON  
 LA CATEGORIE SOCIO-ECONOMIQUE DU MENAGE (campagne agricole 1993/1994)  
 REPARTITION PROPORTIONNELLE (% de l'ensemble des ménages pratiquant une culture donnée spécifiée en colonne)

	GSE DU CHEF DE MENAGE											Ensemble ménages
	Sal Sect Pub M U	Sal S Pr N A M U	Ind N A H C Bko	Ind N A H C Au C	Ind Commert e Bko	Ind Commert e A C	Autres Urbain	Agr/Ele Sud Oue	Agr/Ele Fleuve	Agr/Ele Reste	Autres Ruroux	
Producteurs Céréales	75	70	83	65	46	52	67	90	62	81	80	80
Producteurs Riz	25	27	10	35	0	42	27	22	23	35	26	26
Producteurs Coton	0	0	0	0	0	1	0	12	10	1	13	16
Producteurs Arachide	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	41	41	36	34	46	23	67	42	25	37	46	46



L'analyse de la répartition des ménages par GSE et selon la culture pratiquée aboutit aux constatations suivantes :

- la céréaliculture constitue l'activité agricole pratiquée par la majorité des ménages (65 à 95 %) des différents groupements de ménages agricoles selon le GSE ;
- les ménages agricoles dirigés par des salariés pratiquent la culture de céréales dans 70 % des cas de GSE salariés du secteur public et 75 % en ce qui concerne ceux du secteur privé ;
- la céréaliculture est pratiquée par 96 % des ménages d'agriculteurs du Sud-Ouest ;
- les producteurs de riz sont majoritairement des ménages d'agriculteurs du Sud-Ouest (29 %). Ce groupe est secondé par celui des ménages d'agriculteurs des autres zones rurales du pays (25 %). Les ménages rizicoles de la zone fleuve représentent quant à eux 24 % des producteurs de cette céréale.

Les autres ménages ruraux non agricoles pratiquant la culture du riz représentent 18% des riziculteurs du pays.

Tableau MI - gse-TYPE  
 REPARTITION DU NOMBRE DES MENAGES AGRICOLES PAR TYPE D'EXPLOITATION ET SELON  
 LA CATEGORIE SOCIO-ECONOMIQUE DU MENAGE (Campagne agricole 1993/1994)  
 REPARTITION PROPORTIONNELLE (1<sup>re</sup> COLONNE)

Type d'exploitation agricole	GSE DU CHEF DE MENAGE													ENSEMBL.				
	GSE																	
	Pub	Pr	N A	H D	Bko	H D	Av	Comm	Comm	Gr	Stu	Stu	Ind		N A	Ind	N A	
Pub	Pr	N A	H D	Bko	H D	Av	Comm	Comm	Gr	Stu	Stu	Ind	N A	Ind	N A	Ind	N A	
ASACHIDE	12	3	13	7	15	3	5	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
COTON	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
COTON-ASACHIDE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RIZ	14	15	5	28	0	16	12	0	9	17	15	0	0	0	0	0	0	0
RIZ-ASACHIDE	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FRAGLES	15	18	56	32	57	0	48	17	35	40	30	0	0	0	0	0	0	0
FRAGLES-ASACHIDE	15	20	20	24	21	11	21	11	23	22	13	0	0	0	0	0	0	0
FRAGLES-COTON	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FRAGLES-COTON-ASACHIDE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FRAGLES-RIZ	0	0	2	7	0	0	7	3	10	11	12	0	0	0	0	0	0	0
FRAGLES-RIZ-ASACHIDE	4	0	1	2	0	0	4	4	4	1	4	0	0	0	0	0	0	0
FRAGLES-RIZ-COTON	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FRAGLES-RIZ-COTON-ASACHIDE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

#### iv) Typologie des ménages agricoles selon le niveau de dépenses des ménages par tête.

Les ménages ayant un niveau de dépenses par tête inférieur à 23515 f.cfa représentent 23% de l'ensemble des ménages agricoles .

Il ressort du tableau ci-après une concentration relativement élevée de ménages à faible niveau de dépenses par tête, dans le groupe des ménages agricoles en comparaison aux constatations faites pour l'ensemble des ménages du pays.

S'agissant des classes de dépenses supérieures, l'on constate que la proportion de ménages agricoles ayant un niveau de dépenses par tête supérieur à 104900 F. cfa ( 5ème décile) est relativement plus faible, ce ratio est estimé à 14 % pour le groupe des ménages agricoles contre 20% pour l'ensemble des ménages du pays.

D'une manière générale, l'EMCES relève que la proportion des ménages ayant un niveau de dépenses inférieur ou égal au 3ème décile de dépenses par tête est plus forte dans le sous ensemble des ménages agricoles par rapport celle du sous-ensemble de ménages non agricoles.

A l'opposé la valeur de ce ratio est plus faible pour les ménages de classes de dépenses supérieures au 3ème décile de dépenses par tête.

Dans l'ensemble, on retiendra, que le niveau de dépenses des ménages agricoles est plus bas que celui du sous-ensemble des ménages non agricoles du pays.

La distribution des ménages agricoles selon le niveau de dépenses par tête et les différentes cultures pratiquées laisse apparaître une situation contrastée.

Le groupe des ménages pratiquant la culture d'une ou au moins l'une au moins des pratiquants.

Le groupe des ménages agricoles producteurs d'arachide compte aussi une forte proportion de ménages ayant un bas niveau de dépenses par tête. Près de 50% des ménages produisant, entre autres cultures, de l'arachide la dépense du ménage par tête est inférieure au premier quintile de cette variable.

Près de 24% des ménages producteurs de céréales ont un niveau de dépenses par tête très bas, inférieur au 1er quintile de dépense par tête.

Des résultats de l'enquête, il ressort que 94% des ménages agricoles ayant un bas niveau de dépenses par tête, sont des producteurs de céréales, 55% d'entre eux produisent de l'arachide 11 et 13% sont des ménages produisant respectivement du coton et du riz.

Le groupe de ménages agricoles appartenant à la classe supérieure de dépense par tête représente 14% des ménages agricoles du pays.

Le groupe des ménages appartenant à cette classe de dépenses sont producteurs céréaliers dans 87% des cas. Ces mêmes ménages produisent de l'arachide dans 48% des cas. Ce groupe de dépenses est composé de 14% de producteurs de céréales, 17% des riziculteurs, et 17% des ménages producteurs de coton et 15% des ménages producteurs d'arachide du pays.

A l'opposé les ménages ayant un bas niveau de dépenses représentent 23% des ménages agricoles. Ce groupe est constitué de près de 24% des producteurs céréaliers du pays; on y retrouve une faible proportion de ménages producteurs de riz et de coton, respectivement 11 et 17% de ces différents groupes de producteurs agricoles. Près du quart (1/4) des producteurs d'arachide du pays appartiennent à cette classe de dépenses.

Les ménages riziculteurs ayant un niveau intermédiaire de dépenses par tête (supérieur au 1er quintile et inférieur au 5 quintile) représentent 71% de l'ensemble des producteurs de cette céréale. Cette proportion est plus élevée que celles estimées pour les autres groupes de producteurs agricoles; elle est aussi plus élevée que celle estimée pour l'ensemble des ménages du pays.

En ce qui concerne le groupe des ménages producteurs de coton, la proportion de ceux ayant un niveau intermédiaire de dépenses par tête est estimée à 65%; elle est supérieure à celle des producteurs d'arachide et de céréales estimées à 61 et 63% des ménages de ces groupes respectifs.

Tableau M1- DEC2  
 REPARTITION DU NOMBRE DES MENAGES AGRICOLES PAR CULTURE PRATIQUEE ET SELON  
 LE QUINTILE DE DEPENSES PAR T-TE (situation de la Campagne agricole 1993/1994)  
 REPARTITION PROPORTIONNELLE (% COLONNE)

		CULTURE						
		Mil	Sorgho	Mais	Riz	Coton	Arachide	Ensemble
DEPENSE/TETE								QUINTILE
1ER	QUINTILE	21	24	21	11	17	24	23
2EMME	QUINTILE	23	22	22	22	22	22	23
3EMME	QUINTILE	23	21	20	26	22	21	21
4EMME	QUINTILE	19	19	21	23	21	18	19
5EMME	QUINTILE	14	14	16	18	17	15	14

Tableau M1- DEC-TYPO\*\*  
 REPARTITION DU NOMBRE DES MENAGES AGRICOLES PAR TYPE D'EXPLOITATION ET SELON  
 LE QUINTILE DE DEPENSES PAR TETE (situation de la Campagne agricole 1993/1994)  
 REPARTITION PROPORTIONNELLE

	QUINTILE DEPENSE/TETE					Ensemble du Pays
	1ER QUINTILE	2EMME QUINTILE	3EMME QUINTILE	4EMME QUINTIL	5EMME QUINTILE	
Producteurs de Céréales sèches	94	88	89	86	87	89
Producteurs de Riz	13	25	31	31	33	26
Producteurs de Coton	12	16	17	18	20	16
Producteurs d'arachide	50	43	44	44	48	46

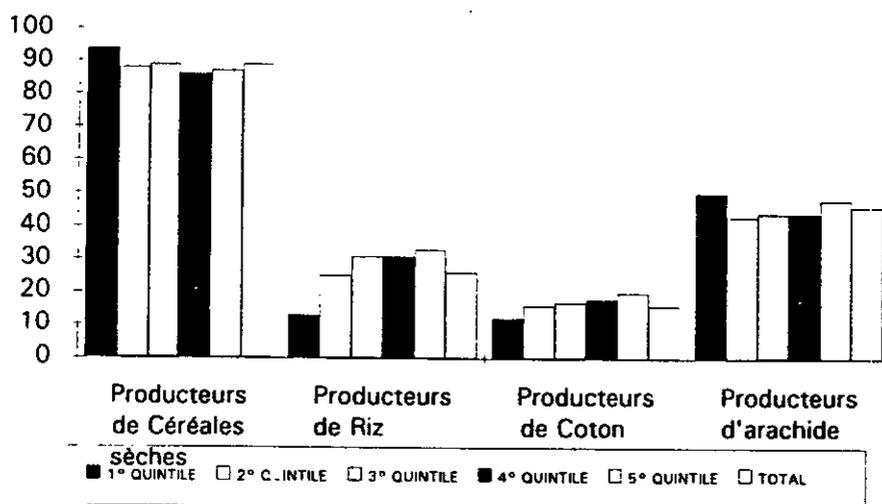
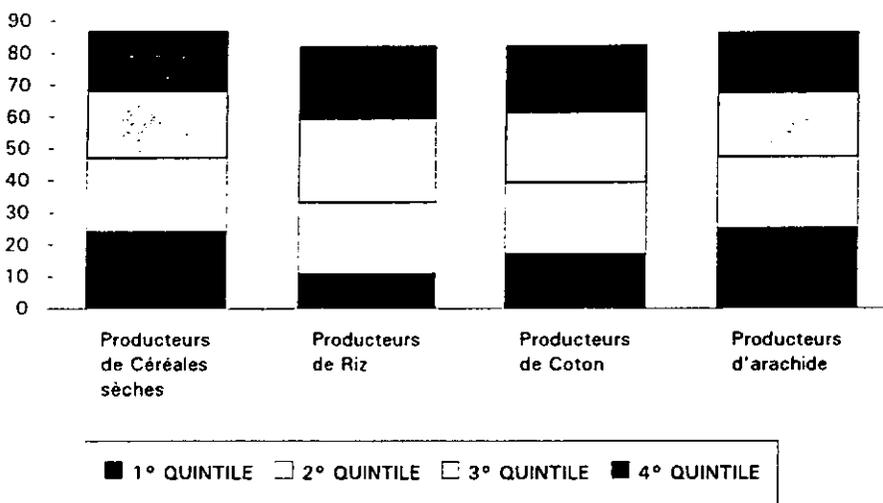


Tableau M1- DEC-TYP01\*\*  
 REPARTITION DU NOMBRE DES MENAGES AGRICOLES PAR TYPE D'EXPLOITATION ET SELON  
 LE QUINTILE DE DEPENSES PAR T-TE (situation de la Campagne agricole 1993/1994)  
 REPARTITION PROPORTIONNELLE (% ligne)

	QUINTILE DEPENSE/TETE					Ensemble du Pays
	1ER	2EMME	3EMME	4EMME	5EMME	
	QUINTILE	QUINTILE	QUINTILE	QUINTIL	QUINTILE	
Producteurs de Céréales sèches	24	23	21	19	14	100
Producteurs de Riz	11	22	26	23	17	100
Producteurs de Coton	17	22	22	21	17	100
Producteurs d'arachide	25	22	20	19	15	100



## II-2. NIVEAUX DE PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES EN 1993-1994 ET VARIATIONS ENREGISTREES PAR RAPPORT A LA PRECEDENTE CAMPAGNE AGRICOLE (1992-1993)

### II-2.1. Evaluation sommaire de la qualité des données de base

Les données issues de l'enquête malienne sur la conjoncture économique et sociale constituent la principale base de notre évaluation du niveau de l'activité agricole des ménages. Dans le but de conforter cette analyse et conformément aux termes de référence, nous utiliserons des données de l'Enquête Agricole Permanente (EAP).

Cette dernière enquête menée conjointement par la DNSI et la DNA est réalisée chaque année sur un échantillon d'exploitations agricoles des zones rurales du pays. Elle permet entre autres une évaluation des niveaux des productions, superficies et rendements des différentes cultures pratiquées.

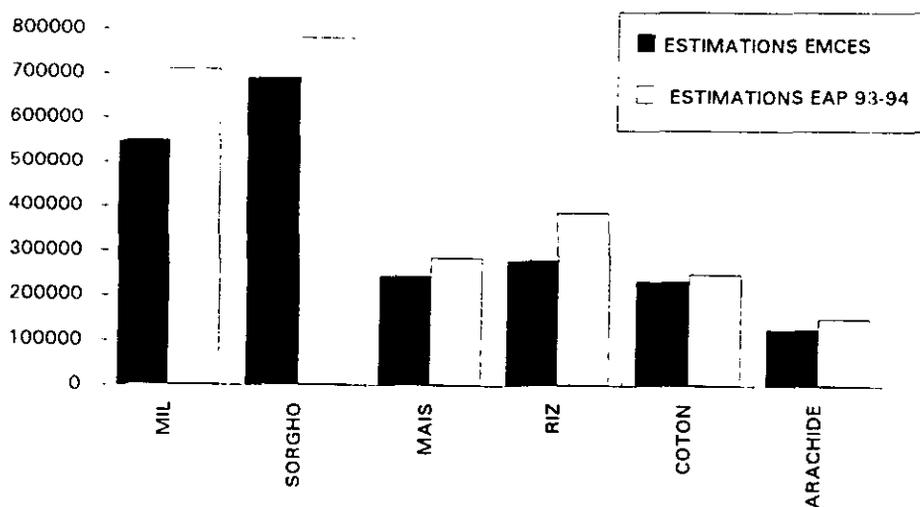
Au plan méthodologique, les deux enquêtes comportent des différences remarquables. Parmi celles-ci on peut noter :

- le champ d'étude plus étendu de l'EMCES qui couvre des activités agricoles des ménages ruraux et aussi celles des urbains ;

- l'utilisation dans le cadre de l'EAP de techniques de relevés sur terrain et des moyens de mesure relativement précis, tandis que l'EMCES est basée sur l'enregistrement des données mémorisées par l'enquête et l'évaluation de variables quantitatives est faite en référence à des unités de mesure disparates et non standardisées.

Tableau comparatif des chiffres de production agricole estimés à partir des données de l'E.A.P. et de L'E.M.C.E.S.

	CULTURE					
	Mil	Sorgho	Mais	Riz	Coton	Arachide
ESTIMATIONS EMCES	548100	687966	243124	278472	232032	126384
ESTIMATIONS EAP 93-94	708062	776879	283373	427609	246362	148556
variation EMCES en % EAP	77	89	86	65	94	85



Le tableau comparatif des niveaux de production estimés à partir des deux enquêtes révèle que les chiffres de l'EMCES sont systématiquement inférieurs à ceux de l'EAP. La thèse d'une sous-estimation des niveaux de production de l'EMCES est accréditée par d'autres sources d'information dont le tonnage de coton collecté qui constitue une indication crédible du niveau de production de cette culture.

Dans les deux cas la situation de la production des régions du Nord n'est pas parfaitement prise en compte. Compte tenu du niveau de production de céréales sèches relativement marginal de ces régions, l'analyse globale serait très peu affectée par cette situation.

Du reste l'EMCES n'est pas une enquête agricole en tant que telle. Dans sa conception actuelle, elle peut difficilement déboucher sur une bonne estimation d'agrégats telles que les superficies cultivées ou les productions agricoles. Elle est cependant originale et enrichissante en ce sens qu'elle permet d'expliquer dans une large mesure le niveau de production et les évolutions constatées.

### **II-2-2. Analyse des niveaux de production par culture et des changements intervenus par rapport à la précédente campagne**

La campagne agricole 1993-1994, qui correspond à la période de référence des 12 derniers mois précédant l'EMCES s'est déroulée dans un contexte marqué notamment par :

- a) la dévaluation du franc CFA intervenue en janvier 1994;
- b) une situation pluviométrique jugée globalement moins bonne comparativement à celle de la précédente campagne (mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace) ;
- c) une situation hydrologique défavorable en raison de crues tardives suivies généralement d'un retrait précoce des eaux ;
- d) la relative accalmie en ce qui concerne des attaques des dépradateurs ;
- e) et enfin, la décision prise par la CMDT de cadrer les superficies de coton en raison des nombreuses perspectives du marché international.

La production agricole a été certainement affectée par ces différents facteurs. Pour chacune des cultures, les différents indicateurs de l'activité de production agricole sont très contrastés au niveau des différents groupes de ménages et ce quelque soit le critère de regroupement (groupes socio-économiques, groupes de ménages selon les régions, groupe selon les niveaux de dépenses par tête, etc.).

#### **i) LA PRODUCTION DE MIL**

La production de mil est estimée à 578.100 tonnes sur base des résultats de l'EMCES et 708.062 tonnes selon les sources EAP.

Tableau P1- R1  
REPARTITION DE POPULATION TOTALE DES MENAGES PAR CULTURE PRATIQUEE ET SELON  
LA REGION ADMINISTRATIVE (situation de la Campagne agricole 1993/1994)

REGION ADMINISTRATIVE	CULTURE						Ensemble ménages
	Mil	Sorgho	Mais	Riz	Coton	Arachide	
Kayes	120772	704715	376973	108854	12518	668187	927298
Koulikoro	744683	935194	536033	134460	259875	729968	1160755
Sikasso	931799	1231813	1272557	630990	1026745	789850	1434147
Ségou	1199553	978565	531976	414068	247883	640624	1558972
Mopti	979176	418208	69091	293552	27670	314562	1161537
Tombouctou	173715	38836	677	250443	672	10926	322971
Gao	1304	1564	375	10212			12203
District de Bama	27199	24693	23098	7181	1065	21802	58018
TOTAL	4178201	4333588	2810780	1849760	1576448	3175919	6635901

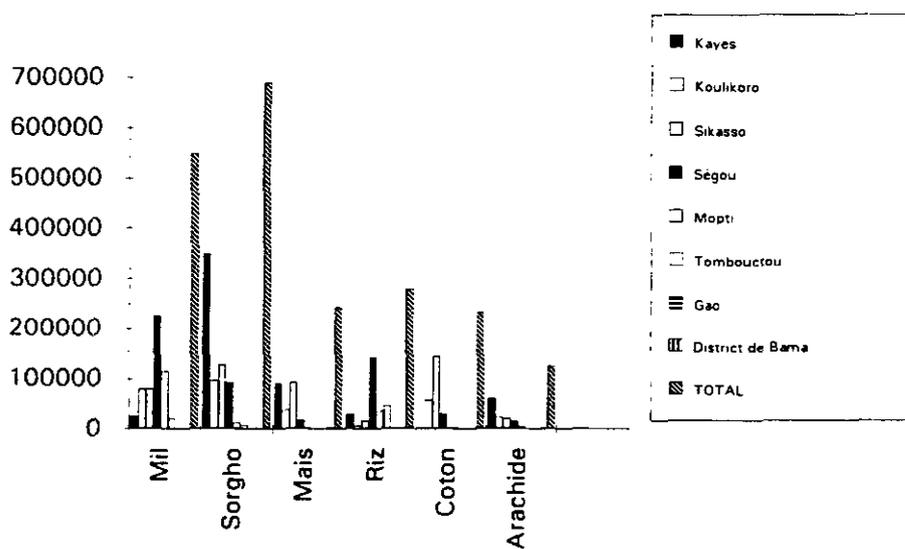


Tableau P1- R2  
REPARTITION PROPORTIONNELLE (% COLONNE)

REGION ADMINISTRATIVE	CULTURE						
	Mil	Sorgho	Mais	Riz	Coton	Arachide	
Kayes	3	16	13	6	1	21	14
Koulikoro	18	22	19	7	16	23	17
Sikasso	22	28	45	34	65	25	22
Ségou	29	23	19	22	15	20	23
Mopti	23	10	2	16	2	10	18
Tombouctou	4	1	0	14	0	0	5
Gao	0	0	0	1	0		
District de Bama	1	1	1	0	0	1	1

## NIVEAU DE PRODUCTION 93/94

Production totale en tonne	548100	687966	243124	278472	232032	126384
Production moyenne /ménage	1,441	1,674	0,993	1,586	2,092	0,406
Production moyenne par tête kg	0,131	0,159	0,086	0,151	0,147	0,040

Tableau PRO1- moy1  
MOYENNES DE PRODUCTION AGRICOLE DES MENAGES PRODUCTEURS PAR CULTURE PRATIQUEE ET SELON LA REGION ADMINISTRATIVE (situation de la Campagne agricole 1993/1994)  
unité : Kg par tête de ménage producteur

REGION ADMINISTRATIVE	CULTURE					
	Mil	Sorgho	Mais	Riz	Coton	Arachide
Kayes	0,211	0,494	0,241	0,276	0,046	0,090
Koulikoro	0,106	0,104	0,071	0,051	0,215	0,032
Sikasso	0,086	0,104	0,074	0,027	0,141	0,026
Ségou	0,189	0,096	0,034	0,344	0,121	0,025
Mopti	0,117	0,028	0,013	0,120	0,011	0,015
Tombouctou	0,117	0,184	0,097	0,183	0,467	0,021
Gao	0,024	0,042	0,032	0,069		
District de Bama	0,055	0,053	0,056	0,088	0,312	0,041
TOTAL	0,131	0,159	0,086	0,151	0,147	0,040

Tableau PRO1- R1  
REPARTITION DE PRODUCTION AGRICOLE DES MENAGES PAR CULTURE PRATIQUEE ET SELON LA REGION ADMINISTRATIVE (situation de la Campagne agricole 1993/1994)

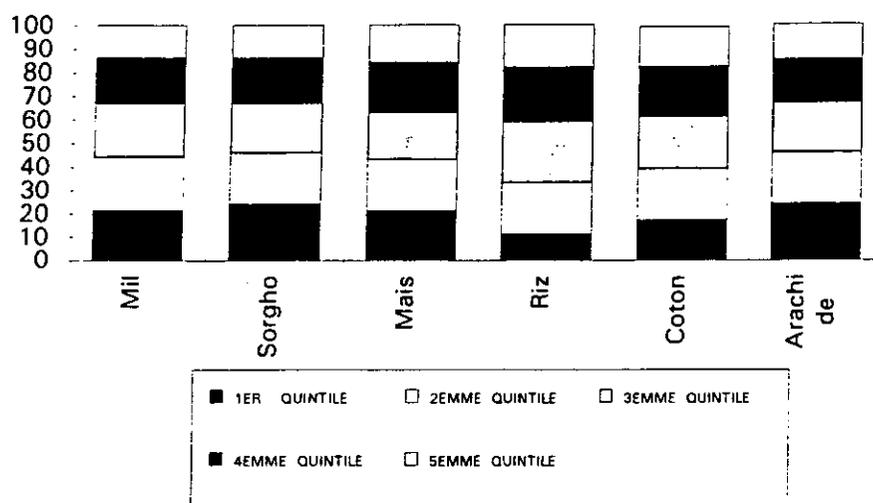
REGION ADMINISTRATIVE	CULTURE					
	Mil	Sorgho	Mais	Riz	Coton	Arachide
Kayes	25543	348385	90899	30020	583	60208
Koulikoro	78758	97101	38033	6909	55753	23403
Sikasso	80024	128490	93664	16816	144882	20752
Ségou	226917	93618	18214	142271	29876	16309
Mopti	114997	11866	930	35341	293	4586
Tombouctou	20340	7130	66	45778	314	224
Gao	31	66	12	702		
District de Bama	1489	1308	1305	635	332	903
TOTAL	548100	687966	243124	278472	232032	126384

Tableau Pro1- R2  
 REPARTITION PROPORTIONELLE (% COLONNE)  
 DE LA PRODUCTION DES DIFFERENTES CULTURES PAR REGION

	CULTURE					
	Mil	Sorgho	Mais	Riz	Coton	Arachide
REGION ADMINISTRATIVE						
Kayes	5	51	37	11	0	48
Koulikoro	14	14	16	2	24	19
Sikasso	15	19	39	6	62	16
Ségou	41	14	7	51	13	13
Mopti	21	2	0	13	0	4
Tombouctou	4	1	0	16	0	0
Gao	0	0	0	0		
District de Bamako	0	0	1	0	0	1

Tableau PRO- DEC2  
 REPARTITION DE LA PRODUCTION AGRICOLE PAR CULTURE PRATIQUEE ET SELON  
 LE QUINTILE DE DEPENSES PAR TETE (situation de la Campagne agricole 1993/1994)  
 REPARTITION PROPORTIONELLE (% COLONNE)

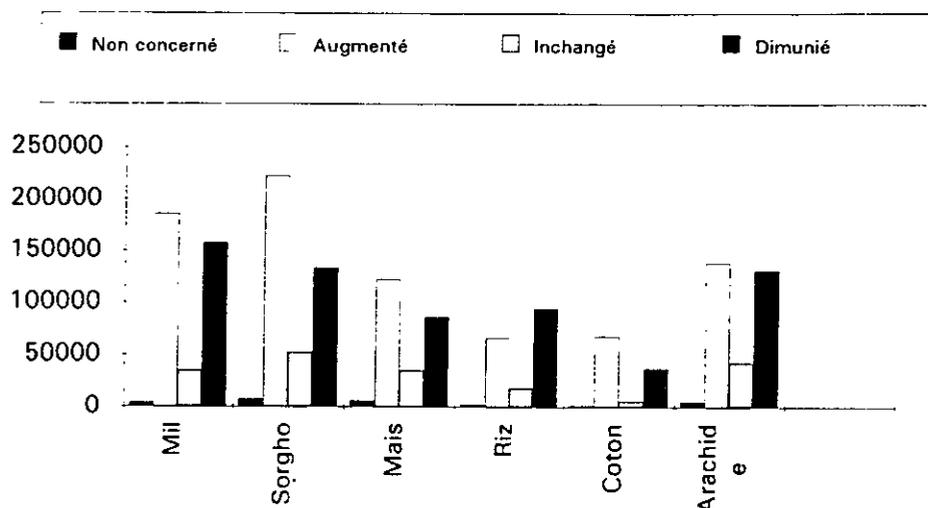
	CULTURE					
	Mil	Sorgho	Mais	Riz	Coton	Arachide
QUINTILE DEPENSE/TETE						
1ER QUINTILE	21	24	21	11	17	24
2EMME QUINTILE	23	22	22	22	22	22
3EMME QUINTILE	23	21	20	26	22	21
4EMME QUINTILE	19	19	21	23	21	18
5EMME QUINTILE	14	14	16	18	17	15



REPARTITION DES MENAGES AGRICOLES PAR CULTURE PRATIQUEE ET SELON LA NATURE DES CHANGEMENTS INTERVENUS DANS LE NIVEAU DE LA PRODUCTION PAR RAPPORT A LA CAMPAGNE PRECEDENTE

	CULTURE					
	Mil	Sorgho	Mais	Riz	Coton	Arachide
MODIFICATIONS NIVEAUX PRODUCTION PAR RAPPORT CAMPAGNE 92/93						
Non concerné	4029	7349	5679	2451	749	5220
Augmenté	185261	221665	121533	65710	67753	138035
Inchangé	34665	52363	34618	18350	5594	42381
Diminué	157067	132814	85585	93679	36792	131117

	CULTURE					
	Mil	Sorgho	Mais	Riz	Coton	Arachide
MODIFICATIONS NIVEAUX PRODUCTION PAR RAPPORT CAMPAGNE 92/93						
*REPARTITION PROPORTION. (% colon)						
Non concerné	1	2	2	1	1	2
Augmenté	49	54	49	36	61	44
Inchangé	9	13	14	10	5	13
Diminué	41	32	35	52	33	41



PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES EN 92-93 ET 93-94

unité : Tonne

Source : Rapports annuels Enquête agricole permanente DNSI-DNA.

\*Source rapport annuel DNA 93-94

CULTURE	ANNEE		
	92-93 (1)	93-94 (2)	en % (2)/(1)
MIL	582296	708062	121,6
SORGHO	602254	776879	129,0
MAIS	192530	283373	147,2
RIZ paddy **	385415	384333	
riz secteur trad.	97268	74563	
riz secteur Tombouctou*.	51798	54139	
riz secteur Gao*.	8291	10560	
riz Trad. Total	157357	139262	
riz secteur moderne*.	228058	245071	
I_COTON	319728	246362	77,1
I_ARACHIDE	127487	148556	116,5
Sous-total			
Producteurs de Céréales sèches			
sèches	1339019	1768314	

En se référant exclusivement aux données de l'EAP, consignées dans le tableau ci-dessus il apparaît que la production de mil s'est accrue de 21,6 % par rapport à la campagne dernière. Ce taux d'accroissement reste cependant inférieur à ceux observés pour les autres céréales sèches (sorgho et maïs). Le mil représente 1/3 de la production des principales céréales sèches.

Sur la base des données de l'EMCES, la production moyenne par ménage est estimée à 1,4 tonnes tandis que celle par tête de la sous population des ménages producteurs de cette céréale est évaluée à 131 kgs.

Globalement, le niveau moyen de production du mil des ménages producteurs est appréciable au regard de la norme de consommation par habitant de 144 kgs. Cependant la répartition de la production de mil selon les régions met en évidence de fortes disparités interrégionales.

La Région de Kayes avec 5 % de la production nationale de mil détient la moyenne de production de ménage par tête la plus élevée estimée à 211 kgs. Le niveau de cet indicateur est exceptionnel ; il résulte de la situation pluviométrique particulièrement favorable qu'a connu cette Région notamment dans sa partie Nord.

La Région de Koulikoro qui compte 18 % des ménages producteurs de mil fournit 14 % de la production nationale et détient un niveau de production par tête de ménages producteurs estimé à 106 kgs. Elle présente ainsi un niveau de productivité relativement plus élevé comparativement au groupe de ménages producteurs de mil de la Région de Sikasso qui détient une moyenne de 86 kgs/tête et 15 % de la production de mil du pays.

La Région de Ségou occupe le premier rang des Régions productrices de mil avec un niveau de production équivalant à 41 % de la production nationale. Cette production est le fait de près de 77 % des ménages agricoles de la Région soit 29 % des producteurs de mil du pays. La moyenne de production par tête dans ce groupe régional se situe à 189 kgs ; elle est de loin la moyenne régionale la plus élevée après celle exceptionnelle des ménages producteurs de mil de Kayes.

La région de Ségou est suivie par celles de Mopti et Tombouctou qui présentent la même production moyenne par tête (117 kgs). Cependant la Région de Mopti fournit 21 % de la production nationale tandis que celle de Tombouctou produit à peine 4 % du mil du pays.

La production de mil dans la Région de Gao et le District de Bamako est très peu significative et les moyennes de production par tête très faibles ; elles se situent respectivement à 24 et 55 kgs par tête.

L'EMCES révèle quant elle que 49 % des ménages producteurs de mil ont enregistré une hausse de production.

La production est demeurée inchangée au niveau de 9 % des ménages et les 41,9% de ménages restants déclarent une diminution de leur production.

C'est particulièrement dans le groupe des ménages ruraux du Sud-Ouest que l'on observe une forte proportion de ménages enregistrant des augmentations (68,5%) tandis que les baisses de production ont été dominantes dans le groupe de ménages ruraux de la zone fleuve.

Le groupe de producteurs urbains se situe dans une position intermédiaire avec des proportions de hausse et baisse estimées respectivement à 43,1 et 18,5 % des ménages producteurs des zones urbaines. Il convient de signaler la situation particulière de Bamako où l'on enregistre une proportion relativement significative de nouveaux producteurs de mil estimée à 4 % des ménages de ce groupe régional.

## **ii) La production du Sorgho**

Elle est estimée à 688.000 tonnes. De source EAP, le niveau de la production du sorgho des cinq régions du pays (Gao, et Tombouctou non inclus) se chiffre à 776.879 tonnes. Toujours selon cette même source, la production de sorgho a augmenté de 29 % par rapport à la précédente campagne agricole.

Cette forte variation à la hausse de la production de sorgho est quelque peu soutenue par les déclarations des ménages enquêtés.

La moyenne de production par tête de la population des ménages producteurs de sorgho est estimée à 159 kgs.

Les ménages agricoles de Kayes, avec une moyenne de 494 kgs par tête affiche le niveau de productivité le plus élevé du pays. Les producteurs de sorgho de cette région détiennent globalement 51 % de la production nationale de cette céréale. Le niveau de ce ratio cependant est infirmé par les données de l'EAP selon lesquelles, la région détiendrait moins de 20 % de la production nationale

Nonobstant les conditions globalement exceptionnelles dans lesquelles s'est déroulée la campagne agricole, l'on ne devrait pas écarter néanmoins la thèse d'une sur-évaluation des chiffres indicatifs du niveau de production de sorgho.

Cette situation très peu imprécise n'autorise pas une analyse comparative des niveaux de production des différents groupes régionaux de ménages.

## **iii) La production du Maïs**

La production de maïs estimée à 283.373 tonnes selon les sources EAP connaît un accroissement de 47 % par rapport à la campagne agricole 1993-1994.

Sur la base des données de l'EMCES, la production du maïs est estimée à 243.124 tonnes.

Cette forte croissance de la production de maïs pourrait se justifier par une augmentation des superficies de l'ordre de 34 %. Tout porte à croire qu'en zone cotonnière, la culture du maïs s'est accrue à la faveur des limitations de superficies du coton.

L'analyse comparative des résultats de l'EMCES et de ceux de l'EAP met en évidence des écarts importants au niveau des chiffres de production de différentes régions du pays. Ces différences sont même troublantes et il est hautement souhaitable de réviser le traitement de ces données.

Il paraît donc difficile dans ces conditions de porter un jugement de valeur sur les niveaux de productivité de cette culture selon les différents groupes de ménages producteurs.

S'agissant des modifications de niveau de production ; les déclarations des producteurs ne discréditent nullement les variations constatées sur la base des données de l'EAP.

En effet, 49 % des producteurs enregistrent des hausses de production, 14 % d'entre eux n'ont connu aucun changement et 35 % déclarent une baisse de production.

#### **iv) La production du Riz**

Il ressort des résultats de l'EMCES que la production rizicole se chiffre à La production de riz de la campagne 1992-1993 est estimée à 384.333 tonnes sur la base des résultats de l'EAP et des statistiques des services officiels de l'Agriculture. Le niveau de production est resté presque sans changement par rapport à la campagne 1993-1994 pour laquelle les estimations se chiffrent à 385.415 tonnes.

Cependant, on note des évolutions différenciées par secteur.

Dans les zones encadrées dites secteur moderne, la production a enregistré une hausse de près de 9 % tandis que la riziculture traditionnelle a connu une baisse de production de près de 19 % principalement dans les régions du centre et du Sud.

Dans les régions Nord, on enregistre plutôt une croissance de la production en rapport avec une situation hydrologique conjoncturelle favorable contrairement à celles catastrophiques enregistrées dans les régions du centre.

La riziculture traditionnelle a pourtant enregistré un accroissement des superficies emblavées de l'ordre de 12.6 % tandis que les augmentations au niveau du secteur dit moderne sont demeurées timides (0,9 %).

Toutes ces variations constatées globalement ont été effectivement ressenties par les producteurs qui enregistrent une hausse de production dans 36 % des cas et une baisse dans 62 % des cas. Au niveau des riziculteurs de la zone fleuve, des communes autres que celles de Bamako, ces baisses atteignent une proportion de plus de 54 % des cas.

#### **v) La production de Coton**

La production de coton estimée à partir de l'EMCES se chiffre à 232.032 tonnes. Cette estimation est du même ordre de grandeur que celle de l'EAP chiffrée à 246.362 tonnes.

La production de coton a connu une baisse de 23 % par rapport à la campagne agricole 92-93 pour les raisons déjà évoquées. Cette baisse résulte d'un abaissement significatif des rendements sur des superficies restées globalement inchangées par rapport à la campagne agricole précédant l'EMCES.

Les changements de niveau de production des ménages ont été importants dans tous les sens. Près de 4 % des producteurs ont enregistré des hausses de production et 33 % déclarent une baisse de production. La forte régression de production cotonnière mise en évidence par les résultats de l'EAP pourrait s'expliquer par une augmentation modérée de la production des ménages enregistrant des augmentations et une chute sensible de la production cotonnière des paysans, déclarant une diminution de production et particulièrement celle de gros producteurs traditionnels.

#### vi) La production d'Arachide

L'arachide est cultivée par 34,9 % des ménages du pays et 45,9% des ménages agricoles. Cette culture est pratiquée par 95,3 % des ménages producteurs de céréales, 20 % des producteurs de coton et 17 % des riziculteurs.

La production est estimée à 126.384 tonnes selon l'EMCES et 148.556 tonnes de source EAP.

La production moyenne par ménage estimée sur la base des résultats de l'EMCES est de 406 kgs. La production moyenne par tête de la population des ménages producteurs est estimée à 40 kgs d'arachides coques.

En se référant aux données de l'EAP, la production d'arachide a fortement augmenté passant de 127.487 tonnes en 1992-1993 à 148.556 tonnes en 1993-1994 soit un accroissement de 16,5 %. Cet accroissement résulte en grande partie d'un accroissement des superficies de l'ordre de 28,3 %.

Les ménages ruraux ont enregistré des augmentations de production dans 44 % des cas et 1/3 des producteurs urbains sont classés dans ce lot. Les diminutions de productions sont ressenties par 41 % des producteurs, et ce. indépendamment du milieu de résidence.

La population des ménages agricoles du Sud-Ouest regroupe la plus forte proportion de ménages enregistrant un accroissement de production tandis que la plus forte proportion de ménages connaissant des baisses de production est observée dans le groupe des ménages ruraux du pays.

### III- LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES ET DEBOUCHES DE VENTE

#### III-1 SITUATION D'ENSEMBLE

Les résultats de l'enquête concerne les opérations de ventes de la période s'étalant de la fin des récoltes de 1993 à la date de l'enquête (mars, avril). Ces résultats sont certes partiels et ne reflètent guère la situation des quantités des céréales vendues ou le nombre de producteurs impliqués dans le système de commercialisation des céréales. La situation paraît cependant relativement exhaustive pour les cultures industrielles en particulier le coton et l'arachide.

Cette situation ne semble pas refléter le niveau de commercialisation de l'arachide. L'arachide, il faut le souligner, connaît une remontée vigoureuse sur les dix dernières années, une situation qui est soutenu par le marché national. La dévaluation en F.CFA devrait logiquement renforcer la position de ce produit. Le bas niveau de commercialisation est pour le moins inattendu.

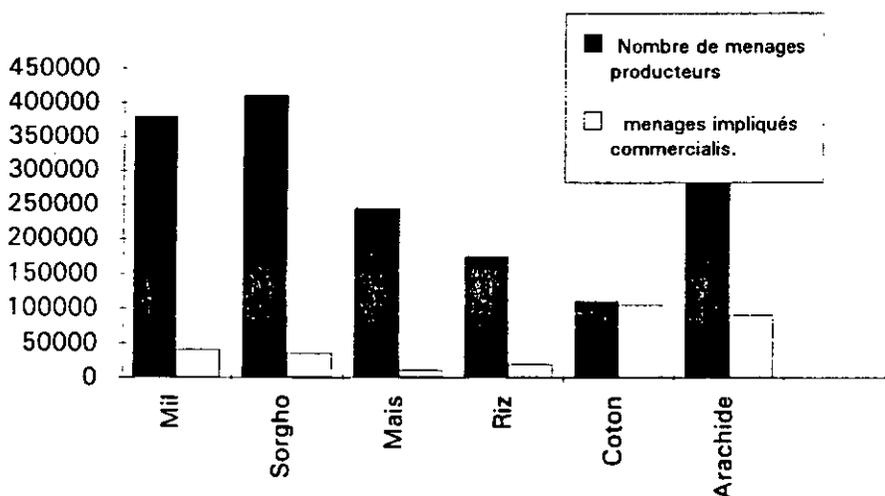
Les producteurs de céréales traditionnelles (mil, sorgho) vendent leurs produits sur le marché de leur village et plus de 54 % écoulent leurs produits sur d'autres marchés. L'EMCES ne fait pas la hiérarchisation des différents marchés, la localité, de plus la distinction n'est pas faite entre villages pourvus de marché et ceux non pourvus.

Il paraît difficile d'interpréter ce taux élevé de fréquentation de marchés d'autres villages. Il convient de souligner cependant l'insuffisance des cas de circuits organisés d'écoulement (coopératives ou groupements associatifs) situation qui fragilise la position du producteur isolé face à des acheteurs relativement mieux organisés et informés.

Le développement des infrastructures (marchés, pistes, routes) des zones de production, un appui à la promotion de structures associatives de commercialisation dotées des moyens d'intervention adéquats et le renforcement du système d'information sur les marchés agricoles sont autant d'actions à consolider et à développer.

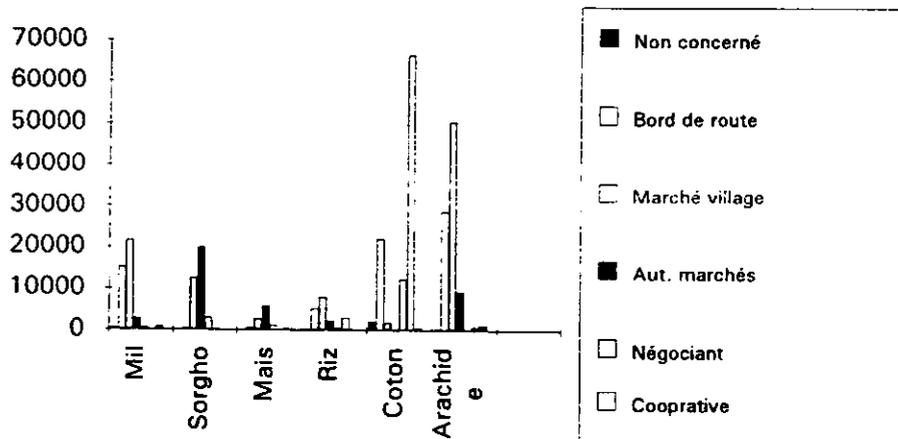
Il ressort des résultats de l'enquête que la très grande majorité des ménages agricoles pratiquent une céréaliculture d'auto subsistance. Les ménages qui vendent une partie de leur production de céréales sèches représentent une faible fraction de moins de 11%.

	CULTURE					
	Mil	Sorgho	Mais	Riz	Coton	Arachide
<b>COMMERCIALISATION</b>						
Nombre de ménages producteurs	380254	411015	244890	175543	110888	311407
ménages impliqués commercialis.	41367	36066	10942	19714	105803	91120
% par rapport producteurs	10,9	8,8	4,5	11,2	95,4	29,3
Production commercialisée t	17241	20633	7022	30360	226674	38528
production commercialisée par rapport production totale (%)	3,1	3,0	2,9	10,9	97,7	30,5



	CULTURE					
	Mil	Sorgho	Mais	Riz	Coton	Arachide
PRINCIPAL DEBOUCHE DE VENTES						
Non concerné	431			252	2209	275
Bord de route	15115	428	512	5289	22124	28654
Marché village	21687	12432	2689	8062	1794	50551
Aut. marchés	2844	19951	5978	2368	302	9445
Négociant	469	2980	1057	546	12290	137
Coopérative	8	267	278	3066	66540	877
Off. Comerc.	813	8	428	131	544	1181
Autre	41367	36066	10942	19714	105803	91120

	CULTURE					
	Mil	Sorgho	Mais	Riz	Coton	Arachide
*REPARTITION PROPORTION. (% colonne)						
Non concerné	1			1	2	0
Bord de route	37	1	5	27	21	31
Marché village	52	34	25	41	2	55
Aut. marchés	7	55	55	12	0	10
Négociant	1	8	10	3	12	0
Coopérative	0	1	3	16	63	1
Off. Comerc.	2	0	4	1	1	1
Autre	0	0	0	0	0	0



### III-2 ANALYSE PAR CULTURE

#### i) Le Mil

Pour le mil, la proportion des paysans vendant une part de leur production représente 10,85 % des producteurs de cette céréale.

Les ménages urbains producteurs de mil commercialisent une part de leur production dans seulement 1,6 % des cas qui du reste n'est significatif.

Au plan régional, les groupes de ménages producteurs ruraux du Sud-Ouest et de la zone fleuve sont ceux où l'on observe de fortes proportions de ménages commercialisant une part de leur production de mil. Ces proportions se chiffrent à 16,26 % pour les ménages ruraux du Sud-Ouest et 10,11 % pour ceux de la zone fleuve.

Près de 21 % des ménages producteurs de mil sont classés dans la catégorie de ceux ayant le niveau de dépenses par tête inférieur au 1er décile de cette variable. Dans ce groupe spécifique, à peine 7 % des ménages tirent des revenus monétaires de la culture de mil.

Dans le groupe des producteurs de mil ayant un niveau intermédiaire de dépenses par tête (compris entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> décile de dépenses par tête), la proportion de ceux qui commercialisent cette céréale se situe entre 11 et 13 %.

Comparativement aux autres céréales, l'EMCES révèle que la culture du mil constitue la source de revenu monétaire agricole la plus fréquente des ménages agricoles.

Cette situation en relation avec le niveau satisfaisant de la production de la campagne agricole est surtout stimulée par une demande et des prix en hausse.

Les producteurs de mil écoulent la plus grande part des quantités commercialisées sur le marché local dans 32% des cas. Dans plus de la moitié de cas (52 %) les ventes s'effectuent sur d'autres marchés. Les efforts continus d'information déployés par le SIM-OPAM devraient amener les producteurs à se passer des collecteurs locaux et à fréquenter des marchés plus concurrentiels.

Une étude spécifique serait nécessaire pour faire la typologie des ménages qui n'accèdent pas aux marchés ayant des zones d'influence plus étendues.

#### ii) Le Sorgho

Les ménages producteurs de sorgho commercialisent cette céréale dans 8,7 % des cas. Dans le groupe des ménages ruraux autres que ceux du Sud-Ouest et du fleuve, cette proportion est insignifiante (1,5 %).

S'agissant du groupe des ménages urbains producteurs de sorgho, seuls 2,8 % de ces ménages commercialisent une part de leur production.

Les producteurs de sorgho, tout comme ceux de mil, écoulent leur production dans la majorité des cas sur des marchés autres que ceux de leur localité de résidence. Les ventes locales sont constatées dans 32 % des cas tandis que dans 8 autres cas sur 100, les producteurs traitent avec des négociants (ou collecteurs).

Il faut souligner qu'une fraction très peu significative de producteurs (0,7%) écoulent leur production par le biais des groupements associatifs ou coopératifs.

Sur les principaux marchés suivis par le SIM, les prix du sorgho ont connu une évolution mensuelle similaire à celle du mil mais leurs niveaux sont restés inférieurs à ceux de l'année précédente.

### iii) Le Maïs

Les ménages agricoles commercialisant une part de leur production de maïs sont en nombre limité à 4,42 % du groupe producteur.

Sur la période des 12 derniers mois précédant l'enquête, le prix moyen du maïs, a connu une évolution régulière à la hausse même s'il est resté en dessous du niveau de 1992-1993.

De toute évidence, l'augmentation du niveau global de production du maïs et les opportunités commerciales du fait d'une forte demande additionnelle de pays voisins n'ont pas incité un grand nombre de producteurs à commercialiser. Cette situation est d'autant paradoxale que le maïs présentent des atouts économiques certains pour figurer en bonne place parmi les cultures de rente.

Il ressort des résultats de l'EMCES que 27 % des ménages commercialisant du maïs écoulent leur production hors marché, au bord des routes. Il s'agit généralement des ventes de maïs frais ou de producteurs marginaux. Comparativement aux autres céréales, les producteurs de maïs traitent dans 30 % des cas avec soit des offices commerciaux, des négociants ou des coopératives.

### iv) Le Riz

La production de riz de la campagne agricole 93-94 a été, il faut le rappeler inférieure à celle de la précédente et les prix ont connu une hausse suite à la dévaluation du F.CFA. Nonobstant ces facteurs incitatifs, le nombre de riziculteurs ayant commercialisé une part de leur production atteint à peine 12 % des ménages producteurs de riz. Les proportions les plus fortes sont observées dans les groupes de ménages riziculteurs de la zone fleuve (14,8 %) et ceux des autres communes (15,35 %). Par contre dans le groupe des ménages producteurs ruraux du Sud-Ouest, la proportion de ceux qui commercialisent leur production représente seulement 7,24 % des producteurs rizicoles de cette région.

Les producteurs de riz ayant un niveau de dépenses par tête relativement bas, inférieur au deuxième quintile représentent 45 % des riziculteurs et regroupent une population totale équivalente au 1/3 de celle de l'ensemble des ménages producteurs de riz. Dans ce groupe spécifique, seuls 6 ménages sur 100 commercialisent une part de leur production. Autrement dit 54 % des ménages de ce groupe n'ont pu réagir aux mesures incitatives découlant de la dévaluation au franc CFA.

A l'opposé, le riz a été source de revenu monétaire pour près de 20 % des ménages rizicoles ayant un niveau de dépense par tête supérieur au 3<sup>e</sup> décile.

#### v) Le Coton

La presque totalité des producteurs de coton commercialisent leur production. Cette production a été vendue aux offices (CMDT et OHVN).

#### vi) L'arachide

L'arachide est commercialisée par près de 30 % des ménages qui en sont producteurs. Dans les zones rurales des vallées de fleuve, plus de 45 % des producteurs d'arachide commercialisent en partie ou en totalité leur production. Dans les groupes de producteurs ruraux du Sud-Ouest, le niveau de ce ratio est estimé à 21,8 % et pour les autres groupes régionaux, il se situe entre 24 et 29 %.

L'arachide se révèle une source privilégiée de revenu monétaire pour 28 à 36% des ménages ayant un niveau de dépenses par tête inférieur au 4<sup>e</sup> décile de cette variable. Les ménages ayant ce niveau de dépenses par tête représentent 44 % des ménages producteurs avec une population totale supérieure à 1,2 millions.

L'arachide est commercialisée par près de 30 % des ménages qui en sont producteurs. Il s'agit notamment des ménages d'agriculteurs (88,7 % des cas) et de ménages du GSE "autres ruraux" (8,7 % des cas). Les ménages d'agriculteurs du Sud-Ouest et ceux des zones fleuve représentent respectivement 61,4 et 23,8 % des producteurs d'arachide commercialisant ce produit.

Ces deux groupes de ménages commercialisent près de 71 % de la production vendue. Cette production est écoulee principalement sur des marchés autres que ceux de la localité de résidence (43 % pour le GSE agriculteurs du Sud-Ouest et 67 % pour ceux de la zone fleuve). Plus du tiers des ménages du Sud-Ouest écoulent leur production sur place, 17 % autres vendent à des négociants. Dans les zones du fleuve 24 % des producteurs vendent sur le marché de la localité et seulement 6 % traitent avec des négociants.

### IV NIVEAUX ET VARIATIONS DES PRINCIPAUX FACTEURS DE PRODUCTION ET INTRANTS AGRICOLES PAR CULTURE

Les résultats de l'EMCES mettent en évidence la forte propension des ménages agricoles du pays à accroître les emblavures des différentes cultures.

Les décisions individuelles d'augmentation des emblavures par rapport à la précédente campagne, dominent largement celles de stabilisation ou de diminution de superficies. Compte tenu de l'ampleur de ces changements, il paraît difficile d'interpréter concrètement l'incidence sur les ressources en terre par le seul jeu des pratiques d'assolement ou de ré-allocation des terres de l'exploitation. Cette situation dénote plutôt des pratiques de cultures extensives généralisées des différents ménages agricoles par culture. L'analyse doit être nuancée cependant en ce qui concerne le

groupe des ménages producteurs de coton qui, du fait des décisions conjoncturelles de cadrage des superficies de coton, en 1993-1994, ont certainement procédé au report des ressources différentielles sur les cultures céréalières notamment. Le tableau ci-après et sa représentation graphique mettent en exergue la situation qui vient d'être commentée tantôt.

Cette situation comporte de légères différences d'une culture à l'autre.

SUPERFICIE (en Ha ) et PRODUCTION (en tonne) DES PRINCIPALES CULTURES EN 92-93 ET 93-94

Source : Rapports annuels Enquête agricole permanente DNSI-DNA.

\*Source rapport annuel DNA 93-94

CULTURE variations	SUPERFICIE			PRODUCTION		
	-----variations-----					
	92-93 (1)	93-94 (2)	en % (2)/(1)	92-93 (1)	93-94 (2)	en % (2)/(1)
MIL	993828	1280035	128,8	582296	708062	121,6
SORGHO	888584	1006243	113,2	602254	776879	129,0
MAIS	191562	256925	134,1	192530	283373	147,2
RIZ	204030	221124	108,4	385415	384333	
riz secteur trad.	72699	94208		97268	74563	
riz secteur Tombouctou*.	48114	43308		51798	54139	
riz secteur Gao*.	9677	9387		8291	10560	
riz Trad. Total	130490	146903	112,6	157357	139262	
riz secteur moderne*.	73540	74221	100,9	228058	245071	
I_COTON	188526	193861	102,8	319728	246362	77,1
I_ARACHIDE	147645	189385	128,3	127487	148556	116,5
Sous-total						
Producteurs de Céréales	2278004	2764327	121,3	1762495	2152647	122,1
Producteurs de Céréales sèches	2073974	2543203	122,6	1377080	1768314	128,4

\*A l'exception du riz ces données ne prennent pas en compte les régions de Gao et Tombouctou.

### 1) La Culture en Mil

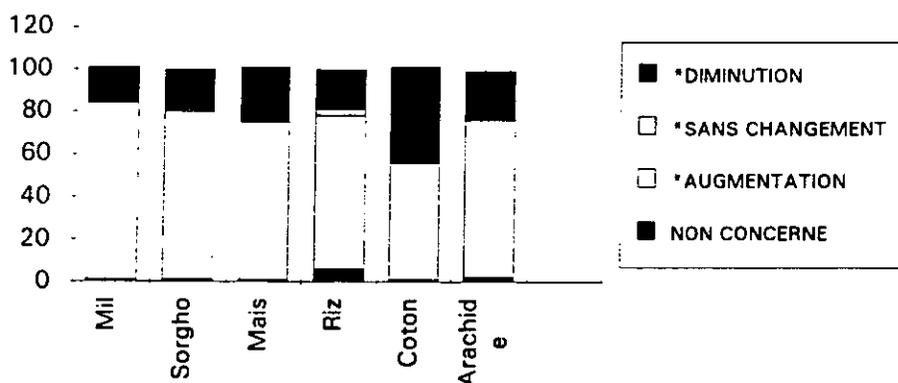
Les ménages producteurs de mil ont décidé dans 83% des cas une augmentation des emblavures de mil par rapport à la précédente campagne agricole (1992-1993).

Le mil, il faut le rappeler est une des céréales traditionnelles dont la culture connaît moins de limitations du point de vue agronomique comparativement à celle du maïs ou du coton. Les gains de productivité concernant cette culture restent encore largement liés à l'extension des superficies. Mention mérite d'être faite, cependant du changement des techniques d'exploitation en cours en zone cotonnière où l'intensification de la culture de mil est amorcée.

Les techniques traditionnelles de culture restent encore la pratique dominante au niveau des autres groupes régionaux de ménages producteurs de mil.

DONNEES CONJONCTURELLES SUR LES CHANGEMENTS DECLARES CONCERNANT LES  
SUPERFICIES EXPLOITEES ET LA MAIN D'OEUVRE ENGAGEE PAR RAPPORT  
A LA CAMPAGNE PRECEDENTE 1992/1993

	CULTURE					
	Mil	Sorgho	Mais	Riz	Coton	Arachide
NON CONCERNE	1	1	1	6	1	2
*AUGMENTATION	83	79	74	72	55	74
*SANS CHANGEMENT	0	1	1	3	1	
*DIMINUTION	17	19	25	19	44	23



Le mouvement de hausse généralisée des superficies de mil s'est traduit globalement par une augmentation de 28,8% de la superficie totale de mil du pays (de source EAP).

Les principales raisons sous-jacentes à l'augmentation des superficies de mil se résument du point de vue des ménages producteurs à :

- la disponibilité des terres dans 65 % des cas déclarés ;
- la disponibilité de la main d'oeuvre familiale ou rémunérée qui motive 7 % des ménages ;
- et d'autres raisons non explicites (17% des cas).

Les raisons prioritaires prises en compte dans les décisions de diminution de superficies des 17% de producteurs de mil se ramènent à :

- la non disponibilité de la main d'oeuvre (17% des cas);

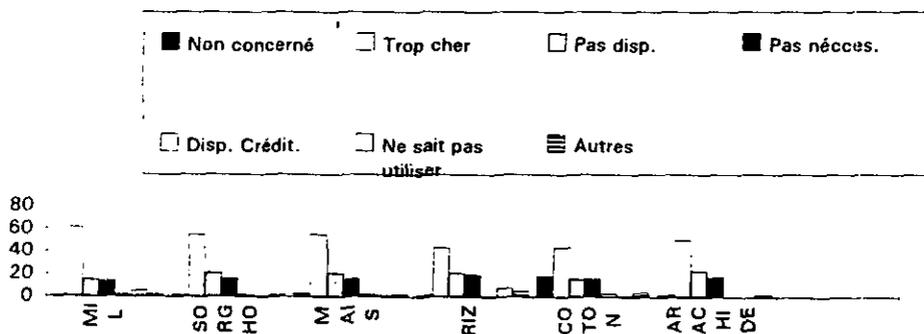
les risques de calamités naturelles (20% des cas) ;  
et enfin d'autres raisons non explicitées, avancées par 48% des ménages diminuant leurs superficies de mil.

Ainsi, les raisons principales avancées par les ménages producteurs de mil pour justifier leurs décisions de modification des emblavures de mil sont révélatrices de la persistance de pratique traditionnelle de culture de cette céréale.

Une proportion insignifiante sur le plan statistique (entre 0 et 6 % au plus) de ménages producteurs de mil font référence à des facteurs tels le prix du marché, les opportunités commerciales ou l'accessibilité aux engrais.

La situation est demeurée inchangée au niveau de 48 ménages sur 100.

Principales raisons sous-jacentes à la non utilisation des engrais	Culture					
	MIL	SORGHO	MAIS	RIZ	COTON	ARACHIDE
Non concerné	1	2	3	2	19	2
Trop cher	61	55	55	43	44	50
Pas disp.	15	21	21	21	16	23
Pas ncces.	14	16	16	20	16	18
Disp. Cred.	2	2	2	1	3	
Ne sait pas ut	5	1	1	8	1	
AUTRE	2	2	2	5	4	2



Les producteurs de mil utilisent de la main d'oeuvre rémunérée dans 22 % des cas. Pour la campagne 1993-1994, il ressort des résultats de l'EMCES que 36% des ménages cultivant du mil ont augmenté l'effectif de la main d'oeuvre affecté à cette activité, et 14% l'ont réduit.

La proportion des ménages producteurs de mil engageant de la main d'oeuvre se situe entre 18 et 22% pour les principales régions productrices de cette céréale, exceptée Kayes où seulement 8% des ménages engagent de la main d'oeuvre rémunérée.

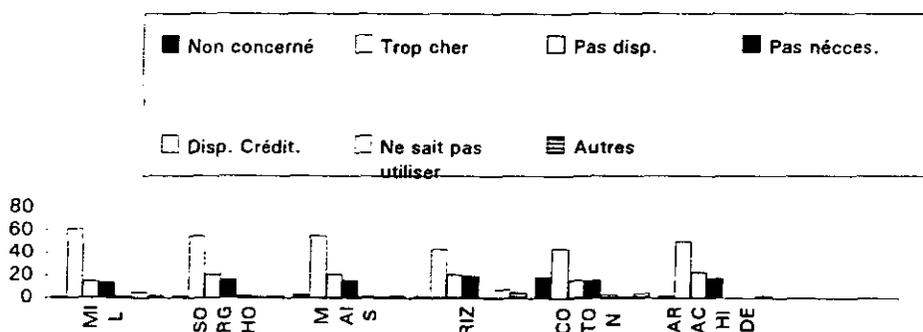
- les risques de calamités naturelles (20% des cas) ;  
et enfin d'autres raisons non explicitées, avancées par 48% des ménages diminuant leurs superficies de mil.

Ainsi, les raisons principales avancées par les ménages producteurs de mil pour justifier leurs décisions de modification des emblavures de mil sont révélatrices de la persistance de pratique traditionnelle de culture de cette céréale.

Une proportion insignifiante sur le plan statistique (entre 0 et 6 % au plus) de ménages producteurs de mil font référence à des facteurs tels le prix du marché, les opportunités commerciales ou l'accessibilité aux engrais.

La situation est demeurée inchangée au niveau de 48 ménages sur 100.

Principales raisons sous-jacentes à la non utilisation des engrais	Culture					
	MIL	SORGHO	MAIS	RIZ	COTON	ARACHIDE
Non concerné	1	2	3	2	19	2
Trop cher	61	55	55	43	44	50
Pas disp.	15	21	21	21	16	23
Pas néces.	14	16	16	20	16	18
Disp. Créd.	2	2	2	1	3	
Ne sait pas ut	5	1	1	8	1	
AUTRE	2	2	2	5	4	2



Les producteurs de mil utilisent de la main d'oeuvre rémunérée dans 22 % des cas. Pour la campagne 1993-1994, il ressort des résultats de l'EMCES que 36% des ménages cultivant du mil ont augmenté l'effectif de la main d'oeuvre affecté à cette activité, et 14% l'ont réduit.

La proportion des ménages producteurs de mil engageant de la main d'oeuvre se situe entre 18 et 22% pour les principales régions productrices de cette céréale, exceptée Kayes où seulement 8% des ménages engagent de la main d'oeuvre rémunérée.

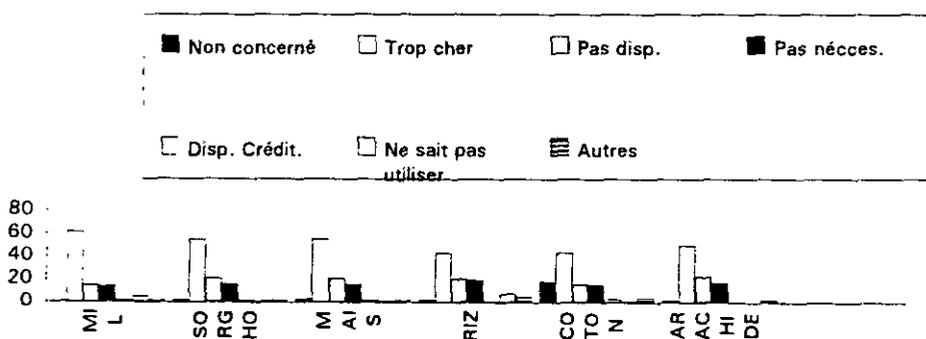
- les risques de calamités naturelles (20% des cas) ;  
et enfin d'autres raisons non explicitées, avancées par 48% des ménages diminuant leurs superficies de mil.

Ainsi, les raisons principales avancées par les ménages producteurs de mil pour justifier leurs décisions de modification des emblavures de mil sont révélatrices de la persistance de pratique traditionnelle de culture de cette céréale.

Une proportion insignifiante sur le plan statistique (entre 0 et 6 % au plus) de ménages producteurs de mil font référence à des facteurs tels le prix du marché, les opportunités commerciales ou l'accessibilité aux engrais.

La situation est demeurée inchangée au niveau de 48 ménages sur 100.

Principales raisons sous-jacentes à la non utilisation des engrais	Culture					
	MIL	SORGHO	MAIS	RIZ	COTON	ARACHIDE
Non concerné	1	2	3	2	19	2
Trop cher	61	55	55	43	44	50
Pas disp.	15	21	21	21	16	23
Pas ncces.	14	16	16	20	16	18
Disp. Cred.	2	2	2	1	3	
Ne sait pas ut	5	1	1	8	1	
AUTRE	2	2	2	5	4	2

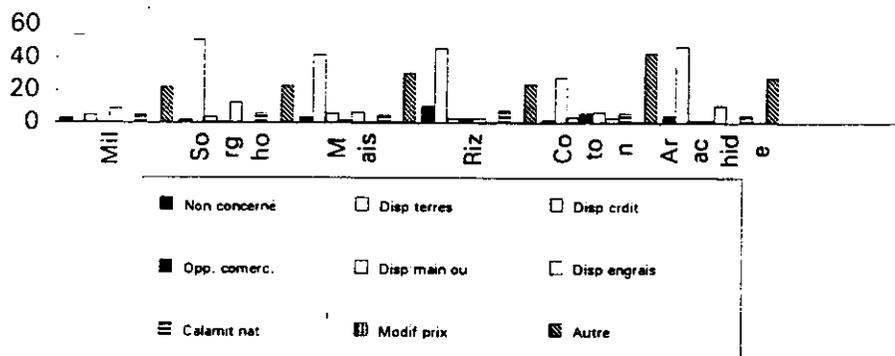


Les producteurs de mil utilisent de la main d'oeuvre rémunérée dans 22 % des cas. Pour la campagne 1993-1994, il ressort des résultats de l'EMCES que 36% des ménages cultivant du mil ont augmenté l'effectif de la main d'oeuvre affecté à cette activité, et 14% l'ont réduit.

La proportion des ménages producteurs de mil engageant de la main d'oeuvre se situe entre 18 et 22% pour les principales régions productrices de cette céréale, exceptée Kayes où seulement 8% des ménages engagent de la main d'oeuvre rémunérée.

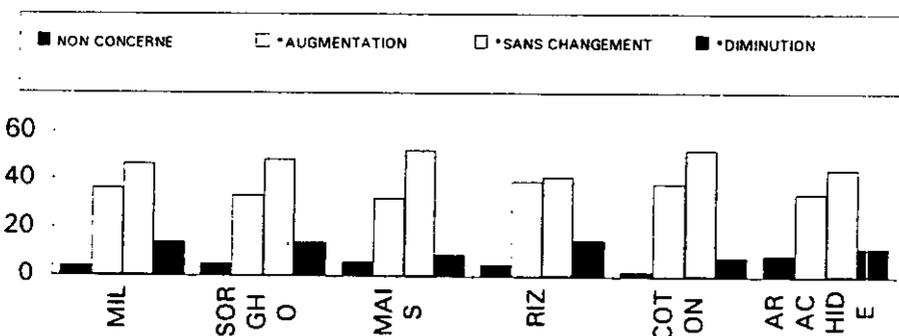
DONNEES CONJONCTURELLES SUR LES CHANGEMENTS DECLARES CONCERNANT LES  
SUPERFICIES EXPLOITEES ET LA MAIN D'OEUVRE ENGAGEE PAR RAPPORT  
A LA CAMPAGNE PRECEDENTE 1992/1993

CULTURE						
	Mil	Sorgho	Mais	Riz	Coton	Arachide
REPARTITION NOMBRE DE MENAGES						
**Proportion des ménages concernés	100	100	100	100	100	100
**Raison sous-jacente au changement de superficie.						
Non concerné	3	2	4	11	2	5
Disp terres	54	51	42	46	28	47
Disp crédit	5	4	6	3	4	2
Opp. commerc.	1	1	2	3	6	2
Disp main ou	9	13	7	3	7	11
Disp engrais	0	0	1	1	3	0
Calamité nat	5	6	5	8	6	5
Modif prix	0	0	1	1	1	1
Autre	22	23	31	24	43	28



DONNEES CONJONCTURELLES SUR LES CHANGEMENTS DECLARES CONCERNANT LES  
SUPERFICIES EXPLOITEES ET LA MAIN D'OEUVRE ENGAGEE PAR RAPPORT  
A LA CAMPAGNE PRECEDENTE 1992/1993

PROPORTION DE MENAGES UTILISANT DE LA MAIN D'OEUVRE ET MODIFICATIONS INTERVENUES PAR RAPPORT DERNIERE CAMPAGNE	CULTURE					
	MIL	SORGHO	MAIS	RIZ	COTON	ARACHIDE
14 ENGAGE MAIN OEUVRE	22	18	17	33	21	14
15 EVOL EFFECTIF MAIN OEUV						
NON CONCERNE	4	5	6	5	2	9
*AUGMENTATION	36	33	32	39	38	34
*SANS CHANGEMENT	46	48	52	41	52	44
*DIMINUTION	14	14	9	15	8	12



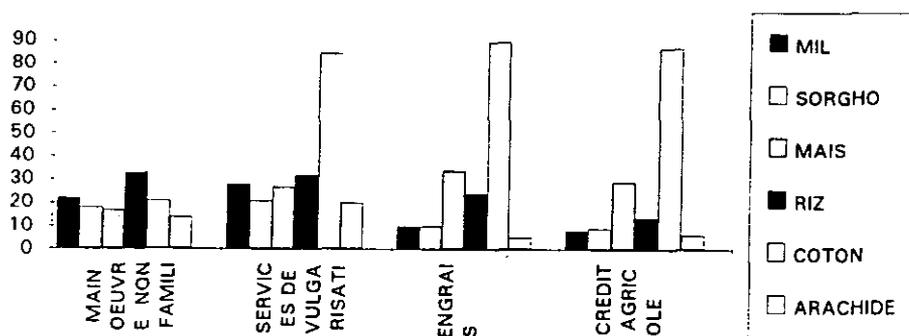
Dans l'ensemble, la culture du mil est celle qui mobilise plus de main d'oeuvre non familiale parmi toutes les céréales étudiées.

L'EMCES relève que seuls 28% des producteurs de mil bénéficient des conseils agricoles ciblés sur cette culture. Le taux de couverture des services de vulgarisation varie fortement d'une région à l'autre.

Dans les régions de kayes et Koulikoro, le pourcentage de producteurs bénéficiant du conseil est évalué respectivement à 4,3 et 8,6.

DONNEES CONJONCTURELLES SUR LES SUPERFICIES EXPLOITEES ET LA MAIN D'OEUVRE ENGAGEE PAR RAPPORT A LA CAMPAGNE 1992-1993

PROPORTION DE MENAGES UTILISANT DIFFERENTS INTRANTS	Culture					
	MIL	SORGHO	MAIS	RIZ	COTON	ARACHIDE
Type d'intrants						
MAIN OEUVRE NON FAMILIALE	22	18	17	33	21	14
SERVICES DE VULGARISATION	28	21	27	32	84	20
ENGRAIS	10	10	34	24	89	5
CREDIT AGRICOLE	8	9	29	14	86	6



Pour les groupes régionaux de ménages de Bamako, Ségou et Tombouctou, le taux de couverture se situe entre 15 et 20%.

Le taux d'encadrement des autres groupes régionaux de ménages producteurs de mil se situe entre 46 et 57%.

L'utilisation des engrais n'est pas pratique courante. Seuls les groupes régionaux de sikasso (20% des ménages), Ségou (15%) et Mopti (7,4%) utilisent des engrais pour la culture de mil. Dans les deux premiers groupes régionaux concernés par le cadrage conjoncturel des activités cotonnières, le niveau du taux de couverture pourrait être exceptionnel.

Dans les autres régions, le caractère aléatoire de la pluviométrie et les dépradateurs n'incitent généralement pas les producteurs à prendre des risques financiers importants en s'endettant et en utilisant des engrais chimiques en l'absence d'autres cultures de rente tampon.

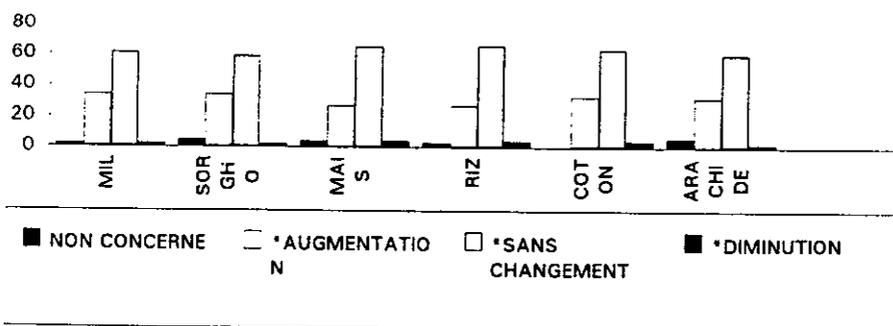
Cette analyse est confortée par la faible proportion de paysans bénéficiaires de crédit pour la culture du mil (8%). Les producteurs bénéficiant du crédit se retrouvent parmi les ménages agricoles des régions cotonnières de koulikoro (4,6% des ménages producteurs de mil), sikasso (16,7%) et ségou (8%).

Les 90% des producteurs de mil renonçant à l'utilisation des engrais motivent leur décision par le prix élevé (65% des cas) et la non disponibilité de cet intrant dans 15% des cas. Près de 14% des ménages de ce groupe de producteurs de mil affirment que l'utilisation d'engrais sur les parcelle de

mil n'est pas nécessaire. Dans ce dernier cas de figure l'on pourrait se demander s'il ne s'agit pas de système de culture en assolement coton auquel cas le mil bénéficierait des arrières effets du coton. Dans les régions à faibles précipitations, la fumure minérale est sans objet. Dans d'autres régions agricoles l'utilisation de la fumure organique est pratique courante notamment dans celles où l'intégration agriculture et élevage est assez poussée.

Les résultats de l'EMCES concernent la première campagne agricole suivant la dévaluation du francs CFA. Un an après cette décision, les déclarations concernant les projets d'emblavure de la campagne suivante laissent croire plutôt une certaine modération des intentions d'augmentation des superficies allouées au mil. La grande majorité des producteurs de mil envisage le maintien des emblavures de mil à leurs précédents niveaux.

MODIFICATIONS DE SUPERFICIE ENVISAGEES SUITE DEVALUATION	Culture					
	MIL	SORGHO	MAIS	RIZ	COTON	ARACHIDE
NON CONCERNE	2	5	4	3	0	6
*AUGMENTATION	34	34	27	27	33	32
*SANS CHANGEMENT	61	59	65	66	63	60
*DIMINUTION	2	2	4	4	4	2



Principales raisons sous-jacentes aux changements en perspective suite à la dévaluation F CFA	CULTURE					
	MIL	SORGHO	MAIS	RIZ	COTON	ARACHIDE
REPARTITION NOMBRE DE MENAGES						
**Proportion des ménages concernés	100	100	100	100	100	100
**Raison sous-jacente au changement envisagé						
Non concerné	20	22	23	12	18	27
Prix intrants	6	7	10	8	17	6
Prix product.	12	8	5	6	6	10
Demande Inte.	3	9	13	11	1	13
pas cons. dévaluation	22	14	8	26	5	11

Autres	38	39	42	37	53	34
PROPORTION DE MENAGES ENVISAGEANT DIMINUTION DEPENSES D' INTRANTS SUITE DEVALUATION	33	22	27	30	42	20

La méconnaissance des implications de la dévaluation et des considérations autres que celles d'ordre économique explicitées dans l'EMCES constituent les raisons majeures qui orientent les choix des producteurs de mil qui affichent ainsi un comportement attentiste.

Le sous groupe de ménages producteurs de mil envisageant une augmentation des superficies (34 % du total) n'est pas homogène. Plusieurs autres considérations (39% des cas) l'emportent sur le facteur prix aux producteurs' dont le caractère incitatif est perçu par un paysan sur quatre (25 % des cas concernés).

Il convient de noter que 22% des producteurs de mil qui projettent une augmentation des superficies avancent comme principale raison sous-jacente à cette décision, la méconnaissance des implications de la dévaluation du franc CFA.

Les producteurs de mil sont dans des zones à écologie précaire dont la pluviométrie est aléatoire. Il n'est pas exagéré de dire que le sort des ménages d'agriculteurs, dont la stratégie de production est centrée principalement sur le mil est préoccupant et même alarmant compte tenu des situations pluviométriques aléatoires.

L'amélioration et la sécurisation des revenus des producteurs de mil militent en faveur d'une politique volontariste d'appui ciblée sur un objectif de relèvement substantiel du niveau des rendements minima résultant de situations pluviométriques défavorables.

## ii) La culture du Sorgho

Les ménages pratiquant la culture du sorgho constituent 1/5 des producteurs de céréales sèches.

L'analyse comparative des données relatives au mil et sorgho aboutit à des constatations identiques pour ces deux cultures. En termes de chiffres précis l'on pourrait se référer aux données consignées dans les différents tableaux.

## iii) La culture du Maïs

La culture du maïs est pratiquée par 15,7% des producteurs de céréales sèches localisés principalement dans les zones sud des régions de Kayes, Koulikoro et Ségou et dans la région de Sikasso. En raison des exigences agronomiques du maïs, sa culture intensive est surtout répandue dans les systèmes en assolement coton. Partout ailleurs la pratique extensive domine.

Dans les zones cotonnières les décisions de production du maïs sont influencées par celles concernant le coton.

Les superficies emblavées ont accru au niveau des 3/4 des exploitations. Les ménages qui ont diminué leurs emblavures de maïs représentent le 1/4 restant.

Les principales considérations qui ont abouti aux décisions d'augmentation des superficies cultivées en maïs sont, les mêmes que celles qui ont prévalu dans les cas du mil et du sorgho.

Il s'agit principalement de la disponibilité des terres (56% des cas) et dans une moindre mesure celle de la main d'oeuvre (6% des cas). Dans le cas du maïs aussi, la proportion de ménages s'attachant à des considérations ou facteurs autres que ceux présumés est relativement élevée (26% des cas). Ce sous groupe de ménages est majoritairement influencé par le démarrage tardif de la saison des pluies 1993-1994 et une mauvaise répartition des précipitations ; 17% des ménages agricoles de ce sous groupe se situent dans ce contexte.

La non disponibilité de crédit et de main d'oeuvre dans respectivement 15 et 11% des cas et dans une moindre mesure des conditions de commercialisation jugées peu enthousiastes dans 6% des cas, ce sont là les raisons explicites, sous jacentes aux décisions de diminution des superficies de maïs.

La main d'oeuvre rémunérée est utilisée dans 17% des exploitations de maïs. Il ressort des résultats de l'EMCES que les effectifs de main d'oeuvre affectés à la culture du maïs ont accru dans une exploitation sur trois tandis que dans 52% des cas, ces effectifs sont restés inchangés. On peut donc suspecter une situation conjoncturelle encourageante pour ce produit.

Cette analyse est renforcée par les niveaux relativement élevés des proportions de producteurs utilisant différents intrants.

L'analyse comparative des niveaux de ces indicateurs pour les différentes cultures situe le maïs en bonne position après le coton et le riz.

Les producteurs de maïs bénéficient du conseil agricole dans 27% des cas. Plus du tiers des ménages producteurs de maïs utilisent des engrais et 29% bénéficient du crédit agricole. Une frange importante de producteurs (71%) renoncent à l'utilisation d'engrais en raison du prix élevé (62% des cas) ou de la non disponibilité de cet intrant (21% des cas). Cette situation pourrait se dégrader en raison des intentions déclarées du 1/3 des producteurs de maïs, de réduire leurs dépenses d'intrants au titre de la saison agricole suivante 1994-1995.

La situation des ménages producteurs de maïs est globalement moins sombre que celle des groupes précédemment analysés. Des disparités régionales importantes subsistent cependant. Les niveaux des différents indicateurs en zones cotonnières contrastent avec ceux des paysans des zones de production diffuses.

Sur la base des résultats de l'EMCES, il ressort qu'à la date de l'enquête (mars, avril 1994), les producteurs de maïs affichaient une attitude attentiste. Plus de la moitié des ménages (60%) envisage le maintien des superficies à leur niveau antérieur et le reste des paysans projettent un accroissement des superficies de maïs. Les principales considérations attenantes à ces changements se réfèrent à des facteurs tels : le prix des intrants (10% des producteurs) et la demande inférieure jugée globalement incitative (13% des producteurs). Il faut souligner que d'autres facteurs classés dans la rubrique autres réponses semblent être déterminants dans les prochains plans de campagne de près de 42% des producteurs de maïs.

Le maïs est une culture dont la promotion sous une forme intensive exige un réseau dense de conseils agricoles adéquats, de transformation et de commercialisation. Dans le contexte actuel, cette filière présente des atouts dont la valorisation contribuera sans nul doute à diversifier, sécuriser et augmenter les revenus des groupes de ménages agricoles, producteurs de cette céréale.

#### **iv) La culture du Riz**

La filière riz a été et reste encore un des thèmes majeurs du débat de politique sur la sécurité alimentaire des populations en raison du bas taux de couverture des besoins locaux et du fait de la concurrence du riz local avec celui importé. Le groupe de producteurs de riz des zones aménagées dotées de systèmes de maîtrise totale d'eau est relativement mieux sécurisé.

La riziculture traditionnelle (submersion naturelle) et celle par submersion contrôlée sont des systèmes largement tributaires de situations hydrologiques et pluviométriques aléatoires.

Au cours de la campagne agricole 1993 - 1994 la pluviométrie a été irrégulière et mal répartie dans le temps et dans l'espace. La situation hydrologique a été caractérisée par une crue tardive de faible niveau suivie d'un retrait précoce dans les régions de Mopti et Ségou.

C'est par rapport à ce contexte qu'il conviendrait d'analyser les modifications intervenues dans l'activité de production rizicole des ménages.

Les superficies emblavées en riz ont augmenté comparativement à la situation de la campagne précédente. Sur 100 exploitants, 72 ont procédé à des augmentations de superficies cultivées et 20 autres ont plutôt réduit celles-ci. Sur la base des résultats de l'enquête agricole permanente des campagnes 1992-1993 et 1993 - 1994, il ressort que les superficies rizicoles du secteur non encadré ont varié de 130.450 ha en 92-93 à 146.909 ha soit un taux d'accroissement de 12,6%.

Dans les zones aménagées de l'ON, ORS, ORM, PRB, OEHRN, la situation est restée quasiment stable.

Avec le regain de compétitivité du riz local suite à la dévaluation du F.CFA on devrait logiquement s'attendre à ce que les décisions de production des riziculteurs soient fortement pondérées par les considérations telles les prix ou les nouvelles opportunités commerciales ; la situation semble être autrement et ce sont plutôt des facteurs tels la disponibilité des terres et d'autres considérations qui incitent les ménages agricoles à l'accroissement des superficies rizicoles.

Du reste 26% des riziculteurs ignoraient la portée du changement de parité au moment de l'enquête et la grande majorité de ceux-ci (76%) renoncent à l'utilisation d'engrais en raison du facteur prix (55% des cas).

En outre 14% seulement des riziculteurs bénéficient de crédit et 2/3 d'entre eux ne bénéficieraient pas du conseil agricole.

Tous ces facteurs conjugués stimulent une augmentation de l'offre au moyen de pratiques extensives. Le groupe des paysans producteurs de riz du secteur traditionnel mérite dans ce contexte une attention toute particulière.

#### v) La culture du Coton

Les ménages producteurs de coton ont majoritairement augmenté les superficies de cette culture. Il ressort des résultats de l'enquête que 55 % des paysans producteurs ont modifié leur superficies en hausse par rapport à la campagne précédente tandis que 44 % les ont réduites.

La grande majorité des paysans diminuant de superficies (55 %) fondent leur stratégie de production sur des raisons non éclaircies par l'EMCES. Il est hautement probable que celles-ci soient en rapport avec la décision de cadrage des superficies de coton de la campagne 93-94. Une proportion significative de ménages de ce groupe est apparemment contrariée par des calamités naturelles.

S'agissant des augmentations de superficie constatées, celles-ci sont soutenues par la disponibilité des terres dans 50 % des cas. Près de 20 % des ménages ayant augmenté leurs superficies cotonnières ont principalement motivés ce choix par l'un ou l'autre des facteurs suivants :

- disponibilité de la main d'oeuvre (8 %),
- opportunités commerciales (6 %),
- disponibilité de crédit (5 %).

Les ménages producteurs de coton ont utilisé de la main d'oeuvre dans 21 % des cas ; la valeur de ce ratio est inférieure à celle des riziculteurs. Il ressort de l'analyse des variations du niveau d'utilisation de main d'oeuvre par rapport à la dernière campagne que les ménages producteurs de coton étaient très optimistes quant à l'amélioration du revenu de cette culture.

Cependant, des indices remarquables laissent présager un certain de désenchantement. En effet, les intentions déclarées de 43 % des producteurs de réduire leurs prochaines dépenses d'intrants et celles de 63 % autres de stabiliser les superficies de la prochaine campagne à leur niveau antérieur constituent des signes patents de ce désenchantement.

Les producteurs de coton bénéficient d'un programme d'appui intense et continu comparativement aux autres groupes de ménages agricoles comme en témoignent les indicateurs ci-après:

- 84 % des producteurs bénéficient du conseil agricole,
- 89 % utilisent des engrais,
- 86 % bénéficient du crédit.

Les ménages producteurs de la région de Sikasso et celles de Koulikoro bénéficient en termes de services d'appui de taux de couverture plus larges que ceux de la région de Ségou. Il faut signaler que dans ce dernier groupe de ménages, l'utilisation de la main d'oeuvre se limite à 16 % des ménages et la couverture des services de vulgarisation ramenée à 64,5 % des ménages.

#### vi) La culture de l'Arachide

Au cours de la campagne 1993-1994, la grande majorité des ménages producteurs d'arachide ont augmenté les superficies de cette culture (74 %) et une frange de 23 % seulement ont révisé ces superficies à la baisse.

Ces décisions en hausse l'emportent largement et ces variations se sont traduites dans l'ensemble par un accroissement des superficies de 28,3 % par rapport à la campagne agricole précédant l'enquête.

Les raisons principales explicites et les plus fréquentes qui stimulent cette croissance spectaculaire des superficies sont :

- la disponibilité des terres,
- la disponibilité de la main d'oeuvre.

Les ménages producteurs d'arachide constituent le groupe qui bénéficient de services d'appui les plus limités. Dans ce groupe, seul un ménage sur cinq bénéficie du conseil et près de 95 % des producteurs d'arachide ne bénéficient pas du crédit et n'utilisent pas d'engrais en raison de l'inaccessibilité de cet intrant (prix élevé ou difficultés d'approvisionnement).

DONNEES CONJONCTURELLES SUR LES CHANGEMENTS DECLARES CONCERNANT LES  
SUPERFICIES EXPLOITEES ET LA MAIN D'OEUVRE ENGAGEE PAR RAPPORT  
A LA CAMPAGNE PRECEDENTE 1992/1993

	CULTURE					
	Mil	Sorgho	Mais	Riz	Coton	Arachide
SENS DU CHANGEMENT DE SUPERFICIE						
NON CONCERNE						
**Proportion des ménages concernés						
**Raison sous-jacente au changement de superficie.	1	1	1	6	1	2
Non concerné	63	79	100	78	56	87
Disp terres	2					
Disp crdit	13	17				
Autre	37	8	6	44	12	
*AUGMENTATION						
**Proportion des ménages concernés	83	79	74	72	55	74
**Raison sous-jacente au changement de superficie.						
Non concerné	2	1	3	7	2	3
Disp terres	65	63	56	60	50	62
Disp crdit	6	3	3	1	5	2
Opp. comerc.	2	1	2	3	6	2
Disp main ou	7	10	6	4	8	11
Disp engrais	0	0	1	0	2	0
Calamité nat	2	2	1	1	2	1
Modif prix	0	0	1	1	1	1
Autre	17	20	26	22	25	19
*SANS CHANGEMENT						
**Proportion des ménages concernés	0	1	1	3	1	
**Raison sous-jacente au changement de superficie.						
Non concerné	100					
Disp terres	15	6	30	37		
Disp crdit	64	29	30	37		
Calamité nat	20	65	26			
Autre	37					
*DIMINUTION						
**Proportion des ménages concernés	17	19	25	19	44	23
**Raison sous-jacente au changement de superficie.						
Non concerné	7	4	2	8	1	4
Disp terres	4	4	1	9	2	5
Disp crdit	4	4	15	3	1	
Opp. comerc.	2	3	6	7	0	
Disp main ou	17	24	11	3	7	11
Disp engrais	1	2	2	4	0	
Calamité nat	20	23	17	38	11	17
Modif prix	1	1	1			
Autre	48	39	48	35	65	61

DONNEES SUR LES PROPORTIONS DE MENAGES AGRICOLES UTILISANT DIFFERENTS INTRANTS  
SELON LA CULTURE ET LA REGION ADMINISTRATIVE

	Culture					
	Mil	Sorgho	Mais	Riz	Coton	Arachide
REGION ADMINISTRATIVE						
Kayes						
14 ENGAGE MAIN OEUVRE	8,6	11,6	12,3	9,8	0	9,6
16 SERV VULGARISAT	4,3	6,2	4	1,6	1,5	5,4
17 UTILISE ENGRAIS	1,7	1	0,9	0	1,5	1,6
20 OBTENU CREDIT	4,6	2,3	2,4	0	0	1,4
19 DIMINUE DEPENSES INTRant	11,4	10,9	13	5,8	15,5	12,7
Koulikoro						
14 ENGAGE MAIN OEUVRE	18,4	18,7	16,7	19,2	28,4	13,2
16 SERV VULGARISAT	8,4	5,3	4,5	12	88,2	8,3
17 UTILISE ENGRAIS	4	5,4	26,6	15,5	90,6	4,2
20 OBTENU CREDIT	11,2	6,9	19,4	8,9	86,7	7,6
19 DIMINUE DEPENSES INTRant	21,7	20,2	30,2	23,5	51,2	18,3
Sikasso						
14 ENGAGE MAIN OEUVRE	21,3	18,1	22,1	17,4	19,1	17,7
16 SERV VULGARISAT	46	48,6	59,6	29,1	91,8	42,6
17 UTILISE ENGRAIS	20,1	22,1	69,1	19,3	93,5	6,5
20 OBTENU CREDIT	16,7	23,7	60,9	27,1	93,9	13,7
19 DIMINUE DEPENSES INTRant	30,8	29,7	40,6	39,8	40	28,2
Ségou						
14 ENGAGE MAIN OEUVRE	22,2	24	15,7	32,5	16,2	20,3
16 SERV VULGARISAT	15,3	16,2	20,9	31,4	64,5	17,8
17 UTILISE ENGRAIS	13	15,4	27,2	48,3	89,3	7,7
20 OBTENU CREDIT	8	10,2	20,6	27,5	70,2	7,5
19 DIMINUE DEPENSES INTRant	13,9	12,1	15,1	27,1	38,2	10,4
Mopti						
14 ENGAGE MAIN OEUVRE	22,9	17,2	9,8	43,1	10,2	10,8
16 SERV VULGARISAT	50,2	50,2	35,9	55	36,4	59,5
17 UTILISE ENGRAIS	7,4	7,1	0,8	14,9	0	6,7
20 OBTENU CREDIT	3,2	3,6	3,1	6,5	0	1
19 DIMINUE DEPENSES INTRant	68,3	66,1	54,2	53,3	38,3	52,5
Tombouctou						
14 ENGAGE MAIN OEUVRE	34,8	39,9	51,7	52,2	100	62,9
16 SERV VULGARISAT	13,2	4,4	41,1	31,8	0	3,3
17 UTILISE ENGRAIS	1	0,8	66,9	33	0	6,5
20 OBTENU CREDIT	1	0	0	2,6	0	0
19 DIMINUE DEPENSES INTRant	3,5	5,2	25,8	9,3	0	3,3
Gao						
14 ENGAGE MAIN OEUVRE	56,6	55	100	66,6	0	0
16 SERV VULGARISAT	57,2	30	100	16,3	0	0
17 UTILISE ENGRAIS	18,4	30	100	16,1	0	0
20 OBTENU CREDIT	0	18,3	0	2,4	0	0
19 DIMINUE DEPENSES INTRant	13,8	0	0	12,4	0	0
District de Bamako						
14 ENGAGE MAIN OEUVRE	44,1	30,9	44,6	61,5	63,1	25,7
16 SERV VULGARISAT	2,3	4,3	6,3	2,1	100	3,8
17 UTILISE ENGRAIS	20,3	11,2	30,8	39,8	100	7,8
20 OBTENU CREDIT	0	3,5	1,9	6,9	0	1,1
19 DIMINUE DEPENSES INTRant	25,2	16,8	29,7	42,9	0	21,9

RAISONS AVANCEES POUR LES MODIFICATIONS DE SUPERFICIES ENVISAGEE DES LA PROCHAINE CAMPAGNE  
ET CE SUITE A LA DEVALUATION DU FRANC CFA

MODIFICATIONS DE SUPERFICIE ENVISAGEES SUITE DEVALUATION et Principales raisons sous-jacentes aux changements en perspective	CULTURE					
	MIL	SORGHO	MAIS	RIZ	COTON	ARACHIDE
<b>NON CONCERNE</b>						
**Proportion des ménages concernés	2	5	4	3	0	6
**Raison sous-jacente au changement envisagé						
Non concerné	63	77	65	64	80	
Prix intrants	10	5	7	3	44	1
Prix product.	2	2	3	0		
Demande Inte.	1	2				
pas cons. dev.	5	4	7	10	3	
Autres	20	13	19	21	56	13
<b>*AUGMENTATION</b>						
**Proportion des ménages concernés	34	34	27	27	33	32
**Raison sous-jacente au changement envisagé						
Non concerné	3	4	3	2	5	3
Prix intrants	4	6	8	4	10	7
Prix product.	25	15	11	14	9	22
Demande Inte.	5	9	6	18	0	10
pas cons. dev.	23	12	9	18	6	13
Autres	39	53	64	44	70	46
<b>*SANS CHANGEMENT</b>						
**Proportion des ménages concernés	61	59	65	66	63	60
**Raison sous-jacente au changement envisagé						
Non concerné	28	29	29	15	27	34
Prix intrants	6	7	8	8	18	5
Prix product.	5	5	3	3	4	4
Demande Inte.	2	10	17	10	0	15
pas cons. dev.	22	15	7	31	5	11
Autres	38	33	35	34	46	30
<b>*DIMINUTION</b>						
**Proportion des ménages concernés	2	2	4	4	4	2
**Raison sous-jacente au changement envisagé						
Non concerné	0	3	5			
Prix intrants	33	34	45	40	66	36
Prix product.	7	6	3	0	4	
Demande Inte.	4	5				
pas cons. dev.	25	14	7	13	4	9
Autres	35	44	40	47	26	46

## V - ANALYSE DES ACTIVITES D'ELEVAGE DES MENAGES

### 5.1 Evaluation sommaire des données sur le cheptel possédé par les ménages

L'effectif d'animaux possédés par le ménage est une variable fortement dispersée. Une estimation acceptable de ces effectifs nécessite des outils de sondage adaptés prenant en compte ces disparités régionales, interrégionales et celles au niveau des différentes catégories socio-économiques. Dans ces conditions l'on ne peut que constater les résultats obtenus à partir de l'EMCES.

En comparant ces résultats à ceux du recensement du cheptel national de 1990, l'on constate des écarts de grande amplitude qui ne pourraient être expliqués par les paramètres zootechniques du cheptel malien ni par le niveau de commercialisation ou de stockage du bétail au cours de ces dernières années.

L'effectif de bovins estimé à 3.496.688 têtes représente 68,7 % de l'effectif cette espèce en 1990.

L'effectif national des ovins estimé à 4131271 têtes représente 92,7 % de celui du Recensement de 1990. L'élevage d'ovins est une activité relativement moins dispersée comparativement aux autres types d'élevage.

En ce qui concerne l'élevage de caprins, il ressort des résultats de l'EMCES que l'effectif de cette espèce ne représente que 58,3 % de celui estimé sur la base du recensement du cheptel de 1990.

Pour les autres espèces animales, les grandes différences entre les estimations de l'EMCES et celles du Recensement du cheptel national mettent en exergue les limites des outils de l'EMCES notamment en ce qui concerne la mesure des effectifs du Cheptel.

### 5-2 LES CHANGEMENTS INTERVENUS DANS LES EFFECTIFS DE CHEPTEL POSSEDES PARLES MENAGES, PAR ESPECES ET SELON LE MILIEU DE RESIDENCE DU MENAGE

Le nombre de ménages possédant du cheptel est estimé à 575992 soit 63,4 % des ménages des pays. Près de 77,4 % de ces ménages pratiquent l'élevage bovin, 75,3 % d'entre eux élèvent des caprins.

Les changements intervenus dans l'effectif du troupeau bovin des ménages ont été intenses. Il ressort de l'enquête que 43 % des ménages possédant des bovins ont enregistré des changements d'effectifs dont 20,4 % de cas d'augmentation d'effectif et 22,5 % de leur troupeau bovin enregistrant des diminutions

Dans le cas des ménages pratiquant l'élevage d'ovins, ces changements ont été plus intenses ; 29,6 % de ces ménages ont enregistré une croissance nette d'effectifs et 27,9 % autres ont connu des baisses d'effectifs.

Quant aux ménages possédant des caprins, les variations ont été plus intenses que dans le cas du troupeau bovin ; 24,4 de ces ménages ont enregistré une augmentation d'effectif et 27,9 % déclarent une baisse de leurs troupeaux.

En l'absence de données sur le taux d'exploitation de ces différentes espèces, il est difficile d'interpréter ces mouvements notamment dans un contexte marquée par un regain d'intensité des exportations de bétail, suite à la dévaluation du FCFA.

Les ménages du district de Bamako pratiquant l'élevage représentent 1 % des ménages d'éleveurs du pays. Les ménages bamakois possédant du bétail détiennent des troupeaux composés de bovins dans 85,1 % des cas, d'ovins dans 94,2 % des cas et de caprins dans 80,8 % des cas. La pratique de l'élevage d'ovins est ainsi la plus courante.

Dans les autres communes urbaines du pays, le troupeau possédé par le ménage, se compose de bovins dans 65,7 % des cas, d'ovins dans 75,3 % des cas et de caprins dans 63,2 % des troupeaux possédés par les ménages. Comparativement aux ménages urbains de Bamako, ceux des autres communes possèdent des troupeaux relativement moins diversifiés.

Les ménages ruraux du sud-ouest qui pratiquent l'élevage, ont une nette préférence pour l'élevage bovine, 95 % de ces ménages pratiquent cet type d'élevage. La pratique de l'élevage de caprins est aussi une activité dominante qui concerne 92,5 % des ménages. Les ménages pratiquant l'élevage d'ovins représentent dans cette régions 88,5 % de l'ensemble des éleveurs. Les ménages ruraux du sud-ouest pratiquant l'élevage possèdent des troupeaux relativement diversifiés.

Dans les zones du fleuve, l'activité d'élevage la plus dominante du point de vue du nombre de ménages pratiquants est sans contexte l'élevage bovin ; l'élevage de cette espèce est pratiqué par 81,8 % des éleveurs. L'élevage d'ovin et celui de caprins sont pratiqués par respectivement 68,5 % et 64,3 % des éleveurs de la zone.

Les ménages des zones fleuve possèdent des exploitations d'élevage relativement moins diversifiées comparativement à celles des autres groupes régionaux de ménages précédemment analysés.

Les ménages pratiquant l'élevage dans les autres zones rurales du pays font majoritairement de l'élevage bovin. Ce groupe de ménages pratique l'élevage des espèces bovine, ovine et caprine dans respectivement 77,8 %, 64,0 % et 68 % des cas; les troupeaux de ce groupe de ménages ruraux sont donc moins diversifiés.

### 5-3 LES CHANGEMENTS INTERVENUS DANS LES EFFECTIFS DE CHEPTEL POSSEDES PARLES MENAGES, PAR ESPECES ET SELON LE NIVEAU DE DEPENSES PAR TETE DUMENAGE

Les ménages d'éleveurs ayant un niveau de dépenses par tête très bas inférieur à 17058 FCFA possèdent du bovin dans 70,9 % des cas, des ovins et caprins dans respectivement 68 % et 73,1 % des cas. Ce groupe de ménage a enregistré des changements d'effectifs bovins relativement moins intenses comparativement aux autres groupes de dépenses. Les baisses d'effectifs bovins ont été ressenties par 18,2 % des ménages pendant que 16,1 % autres ménages ont plutôt enregistré des augmentations de leur troupeau bovin.

Les baisses d'effectif d'ovin ont été fréquentes; près de 21 % des ménages ayant un bas niveau de dépenses se situent dans ce cas.

Près du quart ( 25,4 %) des ménages pratiquant l'élevage de caprins a enregistré des baisses d'effectifs. Les variations positives de stocks ont été plus fréquemment constatées au niveau du cheptel caprin ; 29,2% des ménages pratiquant l'élevage de cette espèce ont enregistré des augmentations nettes d'effectifs.

Les ménages d'éleveurs ayant un niveau de dépenses élevé supérieur à 166.400F CFA pratiquent l'élevage des bovins dans 86,9% des cas et celui d'ovins dans 87,3% des cas. Les ménages ayant un niveau élevé de dépenses par tête ont enregistré des accroissements de leur cheptel (bovins, ovins et caprins) dans respectivement 23,8% , 30,4% et 25,9% des cas. Quant aux diminutions de troupeaux bovins, ovins et caprins, elles concernent respectivement 23,9% , 23,8% et 19,1% des ménages de ce groupe de dépenses.

Dans le cas des ménages ayant un niveau de dépenses par tête intermédiaire, les proportions de ménages enregistrant des baisses d'effectifs de cheptel sont systématiquement supérieures à celles des ménages qui constatent des baisses d'effectifs.

## CHAPITRE III ANALYSE DU SECTEUR DES ENTREPRISES NON AGRICOLES POSSEDEES PAR ES MENAGES

### I - SITUATION D'ENSEMBLE

Le secteur des entreprises non agricoles possédées par les ménages regroupent 795.123 unités de production de biens et services, toutes catégories confondues. Ce secteur constitue une source majeure de revenus pour 482.831 ménages soit 53,2 % de la totalité des ménages maliens.

Globalement les ménages opérant dans ce secteur possèdent en moyenne 1,6 entreprises. Près de 45 ménages sur 100 possèdent deux entreprises et 20 % en détiennent trois au plus.

Le secteur des entreprises non agricoles des ménages est aussi une source d'emploi pour 610.304 personnes (non inclus les chefs d'entreprises), soit 12 % de la population active occupée.

La population des entreprises non agricoles possédées par les ménages (ENAM) se compose d'unités structurées et une large majorité d'unités de type informel.

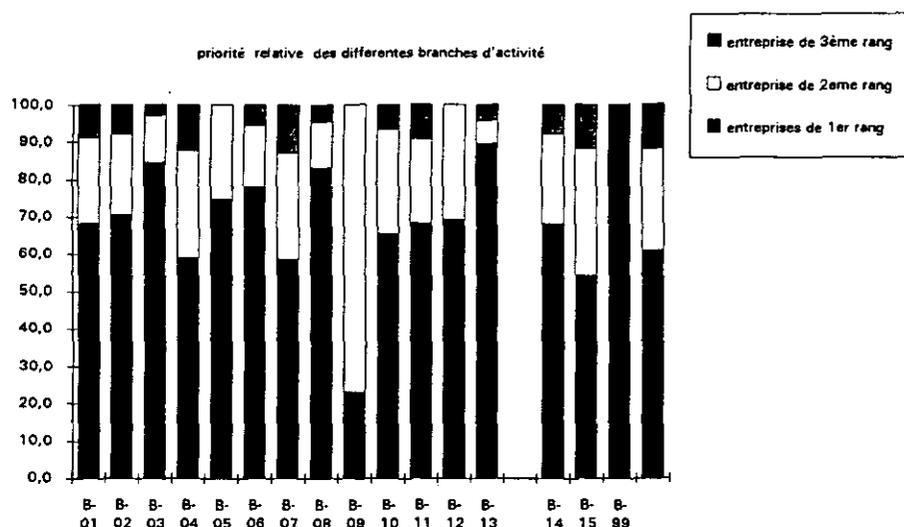
### II - PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU SECTEUR DES ENAM

#### i) Répartition des entreprises non agricoles selon la branche d'activité

Les entreprises des ménages se retrouvent majoritairement dans deux branches d'activité, il s'agit de la branche "Industries manufacturières" (45,8 % des ENAM) et de celle du "commerce, restaurants et hôtels" (40,5 % des ENAM).

Tableau REPARTITION DU NOMBRE D'ENTREPRISES POSSEDEES PAR BRANCHE D'ACTIVITE ET SELON LE RANG DE L'ENTREPRISE

BRANCHE D'ACTIVITE	RANG DE ENTREPRISE						TOTAL	
	1re entreprise		2eme entreprise		3eme entreprise		nombre	Coût Percent
	nombre	%	nombre	%	nombre	%		
01_Agriculture/Elevage/Chasse /Syl. ceuil.	6819	1,4	2317	1,1	885	0,9	10021	1,3
02_Pêche/Aqua. et pisciculture	909	0,2	283	0,1	102	0,1	1294	0,2
03_Industries.extractives.	5464	1,1	819	0,4	183	0,2	6466	0,8
04_Industries.manufacturières	214906	44,5	104870	47,9	45048	48,1	364824	45,9
05_Production/distr.électri.& eau	94	0	32	0	0	0	126	0
06_Bâtiments et Travaux publics	16929	3,5	3608	1,6	1222	1,3	21759	2,7
07_Commerce /Hôtel & restaurants.	188116	39	92204	42,1	41343	44,1	321663	40,5
08_Transports & Communications	11361	2,4	1710	0,8	628	0,7	13699	1,7
09_Activités Financières	39	0	131	0,1	0	0	170	0
10_Act.informatique&Rech/ Serv	970	0,2	417	0,2	98	0,1	1485	0,2
11_Administration Pub.-PRIVE	7290	1,5	2437	1,1	993	1,1	10720	1,3
12_Education	597	0,1	269	0,1	0	0	866	0,1
13_Activité santé hum/vétér./soc.	3432	0,7	246	0,1	160	0,2	3838	0,5
14_Services collectifs,sociaux /personnels	24218	5	8688	4	2790	3	35696	4,5
15_Services domestiques	1318	0,3	829	0,4	290	0,3	2437	0,3
16/99_Act.non classées. aill.	59	0	0	0	0	0	59	0



Les entreprises de la branche "Industries manufacturières" sont des unités opérant principalement dans :

- l'industrie textiles l'habillement et les cuirs ;
- l'architecture et les ouvrages en bois ;
- la fabrication de produits minéraux; etc.

Cette branche regroupe aussi des unités d'alimentation boissons et tabacs et quelques entreprises de l'industrie chimique.

En ce qui concerne la branche "commerce, restaurants et hôtels", les entreprises qui opèrent dans ce domaine sont pour la presque totalité des unités commerciales.

Les ménages mènent aussi des activités économiques dans les branches :

- "services sociaux et personnels" (4,6 % des ENAM),
- "bâtiments et travaux publics" (2,7 % des ENAM),
- "transports et communications" (1,7 %).

Les ménages d'industriels et commerçants sont les groupes socio-économiques les plus entreprenants ; le pourcentage de ménages possédant des ENAM est le plus élevé dans ces groupes (86 à 99%).

Plus de la moitié des ménages appartenant à des différents GSE ruraux possède une entreprise au moins; le groupe de ménages d'agriculteurs du Sud-Ouest constitue une exception. Dans cette dernière catégorie de ménages, seul 1 ménage sur 3 possède une entreprise non agricole.

Les ménages de salariés du secteur public et du secteur privé possèdent, dans 40 à 46 % des cas, une entreprise non agricole au moins.

Tableau DE DISTRIBUTION DES MENAGES PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ET SELON LE NOMBRE D'ENTREPRISES NON AGRICOLES POSSEDEES AU TOTAL

	NOMBRE D'ENTREPRISES POSSEDEES			TOTAL
	1	2	3	
	entre- prise	entre- prises	entre- prises	
<b>GSE DU CHEF DE MENAGE</b>				
Sal Sect Pub M U	67,9	23,5	8,6	100
Sal S Pr N A M U	69	24,7	6,3	100
Ind N A H C Bko	59	28,1	12,8	100
Ind N A H C Au C	63,1	28,1	8,8	100
Ind Commerce Bko	60,3	27,7	12	100
Ind Commerce A C	64,6	25,8	9,5	100
Autres Urbain	61,9	28	10,1	100
Agr/Ele Sud Oue	61,7	25,2	13,2	100
Agr/Ele Fleuve	61,2	27,8	11	100
Agr/Ele Reste	56,7	29,9	13,4	100
Autres Ruraux	61	27,2	11,8	100
total	60,6	27,5	11,8	100

Repartition proportionnelle des ménages selon le GSE et le nombre d'entreprises possédées par le ménage

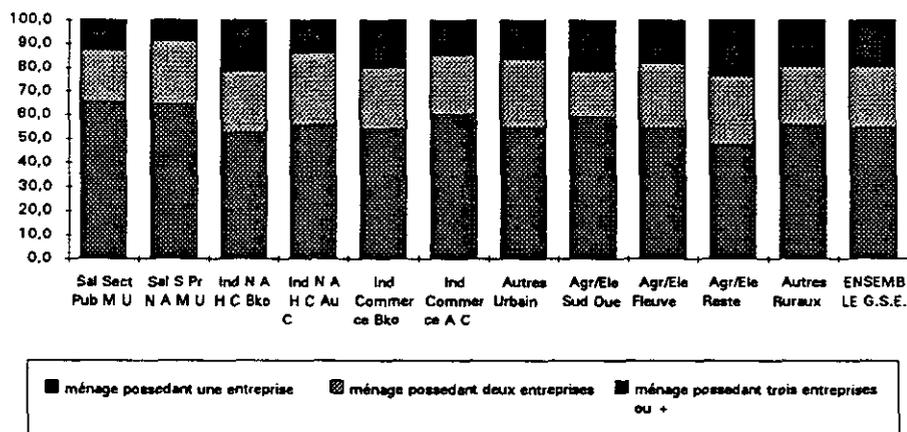


Tableau DE DISTRIBUTION DES MENAGES PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ET SELON LE NOMBRE D'ENTREPRISES NON AGRICOLES POSSEDEES

POSSEDEES /MENAGE	total du nombre de			total de ménage possédant entreprise	nombre total de ménages du pays %
	une entre- prise	deux entre- prises	trois entre- prises		
GSE DU CHEF DE MENAGE					
Sal Sect Pub M U	7581	2548	1470	11599	2,4 28947 40,1
Sal S Pr N A M U	6569	2726	933	10228	2,1 21905 46,7
Ind N A H C Bko	10638	5264	4413	20315	4,2 23621 86,0
Ind N A H C Au C	9559	5242	2411	17212	3,6 18290 94,1
Ind Commerce Bko	8001	3833	2954	14788	3,1 15789 93,7
Ind Commerce A C	9732	4090	2392	16214	3,4 16380 99,0
Autres Urbain	15760	8275	4699	28734	6,0 45891 62,6
Agr/Elé Sud Oue	48978	16137	17657	82772	17,1 242236 34,2
Agr/Elé Fleuve	52619	26450	17356	96425	20,0 192317 50,1
Agr/Elé Reste	48189	29582	24046	101817	21,1 152321 66,8
Autres Ruraux	45886	20880	15961	82727	17,1 150530 55,0
total	263512	125027	94292	482831	100 908227 53,2

ii) Répartition des entreprises possédées par les ménages selon la branche d'activité et le groupe socio-économique du ménages

Les ménages de salariés du secteur public possèdent 2,1 % des entreprises du secteur non agricole. Il s'agit principalement d'entreprises opérant dans les sous-branches du commerce, de l'industrie textile, habillement. Les ménages de salariés du Secteur Public exploitent aussi des unités de production de services personnels.

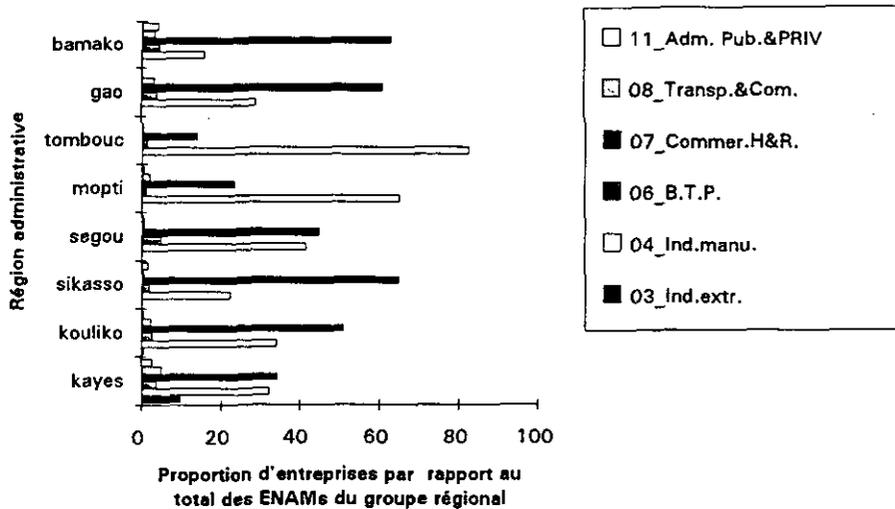
Les ménages de salariés du secteur privé possèdent seulement 1,9 % des entreprises. Les placements de cette catégorie d'opérateurs sont nettement ciblés sur des activités de la branche industries manufacturières.

Les ménages du GSE autres urbains opèrent dans la branche des services collectifs sociaux et personnels, celle des transports et du BTP.

La structure de répartition par branche des ENAM du GSE "autres ménages" ruraux est à l'image de celle des "autres urbains".

D'une manière générale, les GSE de ménages d'agriculteurs ou éleveurs présentent la même structure de répartition d'ENAM par branche d'activité. Il convient de souligner cependant que les ménages d'agriculteurs du Sud-Ouest détiennent la presque totalité des ENAM de la branche Industries extractives.





Dans la Région de Kayes, la structure de répartition par branche est surtout marquée par la dominance des entreprises d'extraction qui représentent près de 40 % des unités possédées par les ménages. La structure de répartition des ENAM de la région de Kayes se distingue de celle des autres régions par la relative prépondérance de la branche des transports.

Les ménages de la région de Koulikoro et de Sikasso interviennent en grand nombre dans les deux principales branches du secteur des ENAM. Les transports et le BTP constituent aussi des créneaux privilégiés par ces groupes régionaux.

La Région de Ségou se distingue par la relative prépondérance des branches BTP et services sociaux et personnels.

Dans les Régions de Tombouctou et Gao, les services sociaux collectifs et personnels semblent présenter des avantages limités comparativement aux autres activités économiques notamment le transport et le BTP.

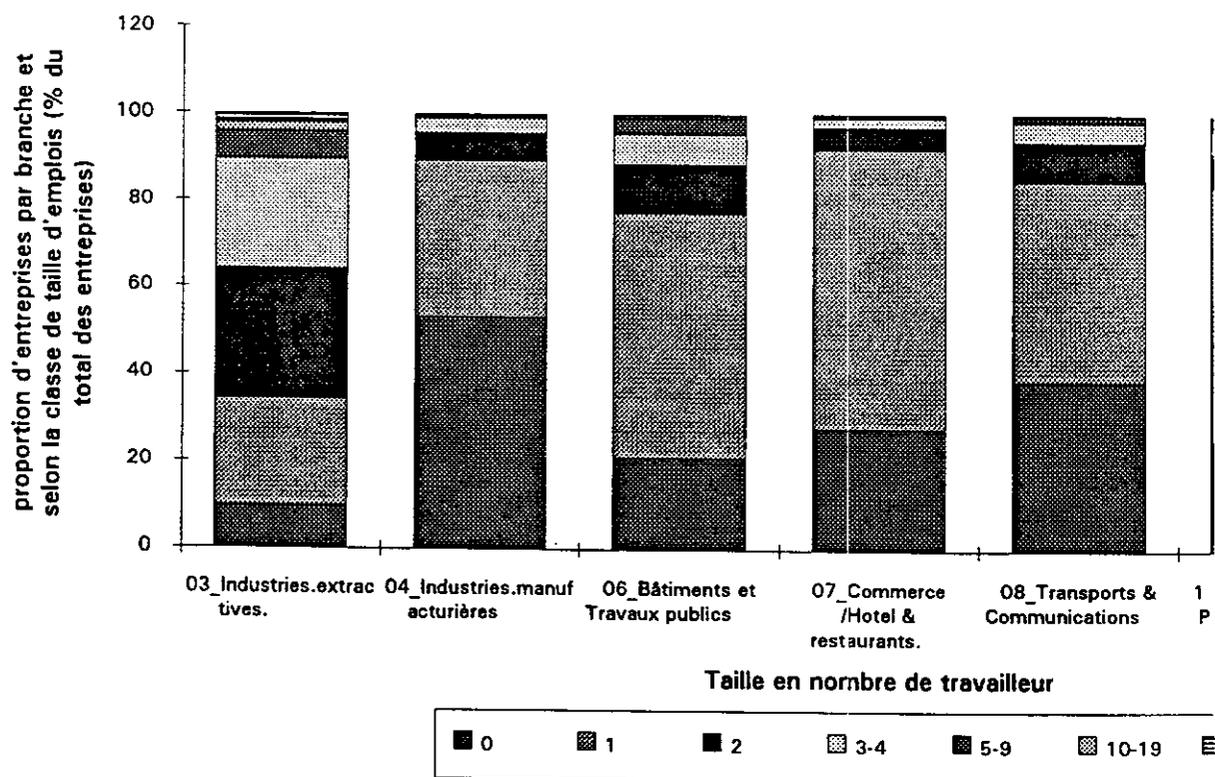
Le secteur des ENAM du District de Bamako est à dominance commerciale (63,2 %). Cette branche d'activité est suivie de celles des Industries manufacturières (16 %), le BTP (4,6 %), les activités socio-éducatives (4,3 %) et de soins personnels (3,5 %).

#### iv) Répartition des principales entreprises possédées par les ménages par branche d'activité et selon la taille de l'entreprise (en nombre d'employés)

Il ressort du tableau ci-après que le secteur des ENAM est surtout constitué d'entreprises individuelles offrant dans 50 % des cas un, seul emploi.

Tableau REPARTITION DES 3 PRINCIPALES ENTREPRISES POSSEDEES PAR  
LES MENAGES PAR BRANCHE D'ACTIVITE ET LA TAILLE DESENTREPRISES  
(% ligne)

BRANCHE D'ACTIVITE	taille entreprise 1994							
	0 travail	1	2	3-4	5-9	10-19	20 et plus	
03_Industries.extractives.	9,7	24,5	29,8	25,4	6,3	2,1	2,1	100
04_Industries.manufacturières	53	36,1	6,3	3,5	0,8	0,2	0	100
06_Bâtiments et Travaux publics	21	56,2	11,2	7	3,7	0,7	0,1	100
07_Commerce /Hotel & restaurants.	27,8	64,1	5	2,3	0,7	0,1	0	100
08_Transports & Communications	38,7	45,9	9	4,6	1,4	0,5	0	100
11_Administration Pub.-PRIV	25	58,5	7,7	5,4	3	0,5	0	100
14_Services collectifs,sociaux	44,5	51,7	1,7	1,8	0,1	0,3	0	100
Autres branches d'activité								100
TOTAL	39,9	49,9	5,9	3,2	0,9	0,2	0	100



Dans près de 40 % des entreprises, le personnel se réduit au seul responsable de l'unité de production.

La branche Industries extractives présente le plus haut potentiel d'emploi de main d'oeuvre ; plus de 65 % des entreprises de cette branche utilisent deux employés ou plus.

Cette branche est suivie par celle du BTP ou 23 % des entreprises utilisent plus d'un employé.

Les entreprises de transports et celles de services socio-éducatifs offrent deux emplois ou plus dans seulement 12 à 13 % des cas.

La branche des services sociaux collectifs et personnels est celle qui semble la moins structurée ou tout au moins celle qui présente très peu d'opportunités. La branche commerce présente elle aussi les mêmes signes.

#### **v) Durée moyenne de fonctionnement des entreprises non agricoles possédées par les ménages**

La durée totale de fonctionnement des ENAM est estimée à 17 ans en moyenne. Le niveau de cet indicateur révèle la dominance des entreprises anciennes. Les ENAM sont donc des unités familiales menant apparemment des activités économiques traditionnelles dans la grande majorité des cas.

Il ressort du tableau ci-après que le niveau de ce ratio selon les différentes branches est très dispersé. Les branches Industries extractives, Industries manufacturières, activité de santé humaine et vétérinaire, sont celles où plus de la moitié des entreprises ont plus 20 ans d'âge.

Les branches d'activité "services domestiques, activités financières, activités informatiques services d'appui au développement" sont celles où les entreprises récentes sont plus fréquentes. La moyenne de durée totale de fonctionnement des ENAM de ces différentes branches d'activité se situent entre 6 et 10 ans.

Dans les Régions de Gao, Bamako et Sikasso, le secteur des ENAM est caractérisé par une structure de répartition selon la durée totale de fonctionnement rajeunie. La moyenne d'âge des entreprises de ces régions varient entre 10 et 11 ans. Le niveau de cet indicateur est le signe d'un développement récent ou intense des activités économiques des ménages dans ces Régions.

A l'opposé, le secteur des ENAM dans les régions de Tombouctou, Mopti et Kayes est caractérisé par une structure de répartition par âge moins jeune qui dénote plutôt un faible rythme de croissance du nombre d'entreprises du secteur des ENAM.

L'analyse de cet indicateur au niveau des sous-groupes d'ENAM selon le GSE des ménages propriétaires, révèle que les ménages de salariés publics ou privés et ceux des industriels ou commerçants, de Bamako ont été les plus entreprenants ces quelques dernières années. La durée moyenne de fonctionnement du lot d'entreprises possédées par ces différents groupes socio-économiques est estimée à 6-8 ans pour les ENAM de salariés et à 10 ans pour les entreprises des ménages d'industriels et commerçants de Bamako.

A l'exception des ménages d'agriculteurs du Sud-Ouest, tous les autres groupes de ménages ruraux possèdent dans l'ensemble des unités très anciennes.

Les résultats de l'EMCES mettent en évidence, une forte corrélation négative entre la durée totale de fonctionnement de l'entreprise et la classe de dépenses par tête du ménage propriétaire. Cette relation débouche sur la thèse selon laquelle les ménages ayant un niveau de dépenses élevé sont aussi ceux qui ont été les plus entreprenantes au cours des dernières années.

### **III- PRINCIPAUX INDICATEURS DU NIVEAU DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS LE SECTEUR DES ENAM.**

#### **i) Rythme d'accroissement de l'effectif des entreprises du secteur des ENAM**

Au cours des douze derniers mois précédant l'enquête, 794235 entreprises ont été mises en fonction et sur cette même période, 5,5 % d'entre elles ont fermé leurs portes.

Globalement sur la période des douze derniers mois qui coïncide aussi avec la première année de la dévaluation, le taux de croissance de la population des ENAM est restée faible.

#### **ii) Niveau de l'emploi dans le secteur des ENAM et variations sur les douze derniers mois précédant l'enquête**

L'effectif total des emplois dans le secteur des ENAM a globalement diminué sur la période de 12 mois, passant de 638.613 en début de période à 610.304 au moment de l'enquête soit un rapport de 95,6 pour 100.

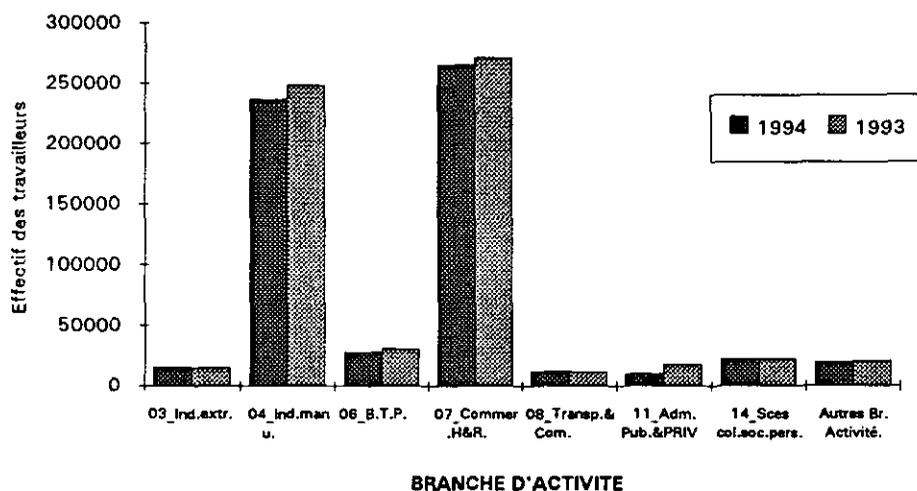
Certaines branches d'activité ont connu cependant une évolution positive à un rythme modéré. Il s'agit notamment des branches ci-après :

- entreprises de pêches et pisciculture (103 %)
- entreprises des industries extractives (103 %)
- entreprises de transports et communicatives (103 %)
- et services domestiques (103 %)

La branche administration privé est celle qui aura connu une forte régression traduite par une baisse des effectifs de 42,5 %. Avec une perte de 10 % des emplois dans le secteur du BTP, on pourrait se demander si la politique de promotion d'entreprises de BTP structurées ne porterait pas préjudice aux agents économiques de la sous branche informelle du BTP.

fig. 1T REPARTITION DES 3 PRINCIPALES ENTREPRISES POSSEDEES PAR LES MENAGES PAR BRANCHE D'ACTIVITE ET selon LA TAILLE DES ENTREPRISES

BRANCHE D'ACTIVITE	taille entreprise 1994						EFFECTIFS TRAVAILLEURS EN TRAV. IL Y A 12 MOIS		EFFECTIFS TRAV. IL Y A 12 MOIS			
	0 travail	1	2	3-4	5-9	10-19	20 et plus	Effectif 94	%	Effectif	%	
	03_Industries.extractives.	0,1	0,2	0,2	0,2	0	0	0	15917	2,6	15394	2,4
04_Industries.manufacturières	24,3	16,5	2,9	1,6	0,4	0,1	0	236794	38,8	248060	38,8	95,5
06_Bâtiments et Travaux publics	0,6	1,5	0,3	0,2	0,1	0	0	28060	4,6	30895	4,8	90,8
07_Commerce /Hotel & restaurants.	11,3	26,1	2	0,9	0,3	0	0	264413	43,3	271052	42,4	97,6
08_Transports & Communications	0,7	0,8	0,2	0,1	0	0	0	12458	2	12045	1,9	103,4
11_Administration Pub.-PRIV	0,3	0,7	0,1	0,1	0	0	0	10379	1,7			
14_Services collectifs,sociauxlectifs	2	2,4	0,1	0,1	0	0	0	22188	3,6	22220	3,5	99,9
Autres branches d'activité	0,6	1,7	0,1	0	0,1	0,1	0	20095	3,4	20888	3,4	96,2
TOTAL	39,9	49,9	5,9	3,2	0,9	0,2	0	610304	100	638613	100	95,6



### iii) Variation du niveau des revenus des entreprises non agricoles possédées par les ménages (ENAM)

Il ressort du tableau ci-après que 58,8 % des ENAM ont enregistré une diminution de revenu par rapport à la situation des 12 derniers mois avant l'enquête.

Ces diminutions ont été fortement ressenties par les industriels et commerçants urbains. Près de 70 % des entreprises appartenant à ces GSE ont connu des baisses de revenus.

Les ménages des salariés du secteur public et privé ont enregistré des baisses de revenu au niveau de 54 à 55 % de leurs entreprises.

Les ménages d'agriculteurs du Sud-Ouest et ceux des régionaux autres que la zone fleuve ont moins ressentis cette baisse générale du niveau d'activité dans le secteur des ENAM. Ces deux groupes ont enregistré les baisses de revenus au niveau de 37 % des entreprises du Sud-Ouest et 50 % en ce qui concerne celles des ménages d'agriculteur des autres zones rurales.

Les ménages des Régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso ont enregistré des baisses de revenus d'entreprises dans respectivement 32,5, 46,9 et 39,2 % des cas.

A l'opposé les ménages de Bamako et de la Région de Ségou sont ceux qui auraient ressentis fortement la baisse du niveau d'activité du secteur des ENAM avec des diminutions de revenus aux niveaux respectifs de 65,6 % et 67 % de leurs entreprises.

DISTRIBUTION DES 3 PRINCIPALES ENTREPRISES POSSEDEES PAR  
LES MENAGES PAR GSE, REGION, QUINTILE DE DEPENSES ET SELON LE TYPE DE  
CHANGEMENT INTERVENU DANS LE NIVEAU DU REVENU DES ENTREPRISES DU MENAGE  
( % )

	CHANGEMENT REVENU ENTREPRISE				
	Autres	Augmenté	Inchangé	Diminué	
GSE DU CHEF DE MENAGE					
Sal Sect Pub M U	9,4	19,3	17,2	54,1	100
Sal S Pr N A M U	15,9	14,7	14,3	55,1	100
Ind N A H C Bko	5,9	10,7	13,4	70,1	100
Ind N A H C Au C	4,3	18,3	12,2	65,3	100
Ind Commerce Bko	5,1	12,7	11,5	70,7	100
Ind Commerce A C	2,3	18,1	9,5	70,2	100
Autres Urbain	5,6	18,9	17,8	57,7	100
Agr/Ele Sud Oue	4	43,8	15	37,1	100
Agr/Ele Fleuve	3,3	15,7	14,7	66,2	100
Agr/Ele Reste	3,4	23,7	22,1	50,8	100
Autres Ruraux	5,1	19,7	16,6	58,6	100
TOTAL	4,4	23	16,6	56	100

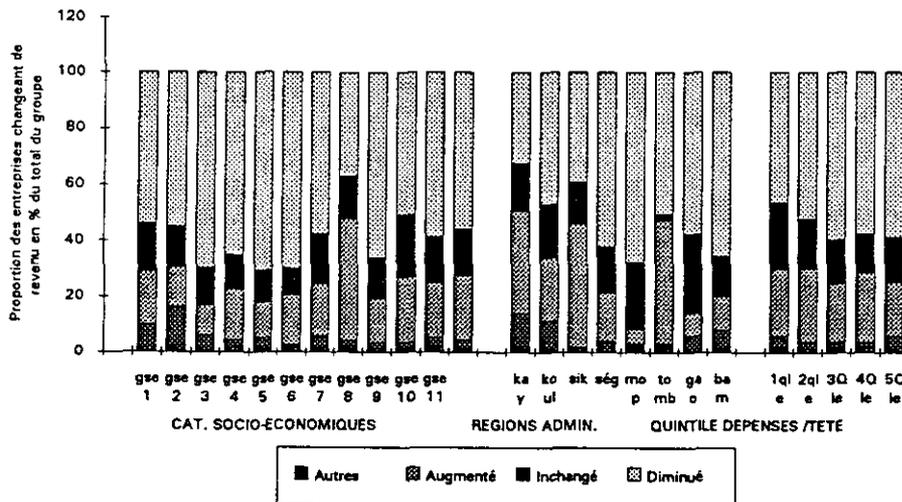
DISTRIBUTION DES 3 PRINCIPALES ENTREPRISES POSSEDEES PAR  
LES MENAGES PAR GSE, REGION, QUINTILE DE DEPENSES ET SELON LE TYPE DE  
CHANGEMENT INTERVENU DANS LE NIVEAU DU REVENU DES ENTREPRISES DU MENAGE  
( % )

suite 2

	CHANGEMENT REVENU ENTREPRISE				
	Autres	Augmenté	Inchangé	Diminué	
REGION ADMINISTRATIVE					
Kayes	13,7	37,1	16,7	32,5	100
Koulikoro	11,1	22,9	19,1	46,9	100
Sikasso	1,8	44,1	14,9	39,2	100
Ségou	3,8	17,3	16,5	62,4	100
Mopti	2,7	5,4	24,1	67,8	100
Tombouctou	3,1	44,3	2,1	50,6	100
Gao	5,9	8,2	28,3	57,6	100
District de Bamako	7,8	12,3	14,3	65,6	100

DISTRIBUTION DES 3 PRINCIPALES ENTREPRISES POSSEDEES PAR  
LES MENAGES PAR GSE, REGION, QUINTILE DE DEPENSES ET SELON LE TYPE DE  
CHANGEMENT INTERVENU DANS LE NIVEAU DU REVENU DES ENTREPRISES DU MENAGE  
suite 3 (%)

		CHANGEMENT REVENU ENTREPRISE				
		Autres	Augmenté	Inchangé	Diminué	
QUINTILE DEPENSE/TETE						
1ER	QUINTILE	5,8	24,1	23,6	46,6	100
2EMME	QUINTILE	3,6	26,5	17,8	52,2	100
3EMME	QUINTILE	3,9	21	15,5	59,6	100
4EMME	QUINTILE	3,6	25,1	13,7	57,6	100
5EMME	QUINTILE	5,7	19,7	15,8	58,8	100



iv) Répartition des entreprises possédées par les ménages, par niveau de dépenses par tête du ménage et selon la branche d'activité de l'entreprise.

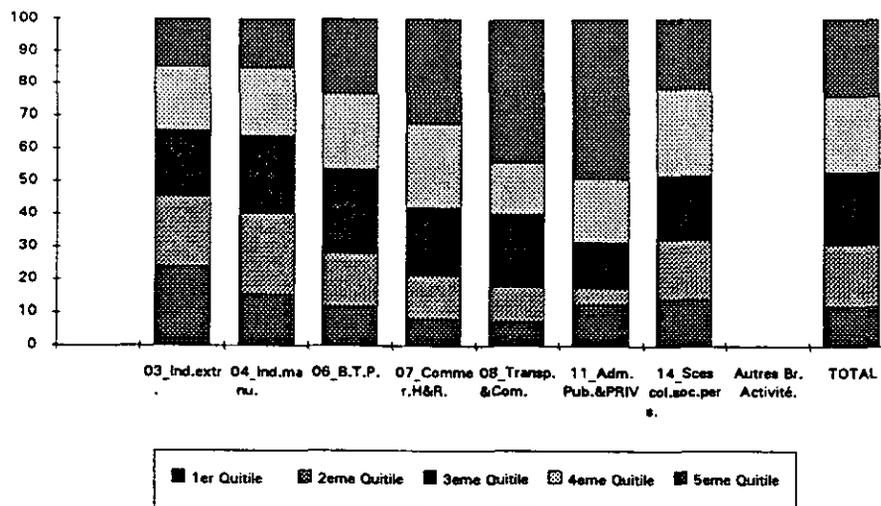
L'EMCES relève une forte corrélation entre le niveau de dépenses par tête et le nombre d'entreprises possédées par le ménages.

Les ménages ayant un niveau de dépenses par tête inférieur ou égal à 17057 F CFA représentent 40% des ménages du pays et se partagent les 30% de la totalité des ENAMS. Par contre les 40% des ménages maliens ayant un niveau de dépenses élevé supérieur à 166.400F CFA détiennent près de 69,1% de l'ensemble des entreprises du secteur des ENAMS.

Le groupe de ménages ayant un bas niveau de dépenses par tête détient la majorité des entreprises extractives (23,9%). ces ménages détiennent une part relativement faible d'entreprises des branches "transport et communication" (7,2% des entreprises de cette branche) et celle du commerce où les ménages du groupe se partagent 8% des entreprises de la branche.

Tableau REPARTITION DES 3 PRINCIPALES ENTREPRISES POSSEDEES PAR  
LES MENAGES PAR BRANCHE D'ACTIVITE ET SELON LE QUINTILE DE DEPENSES  
PAR TETE DU MENAGE (%)

BRANCHE D'ACTIVITE	QUINTILE DEPENSE/TETE					TOTAL
	1ER	2EMME	3EMME	4EMME	5EMME	
	QUINTILE	QUINTILE	QUINTILE	QUINTILE	QUINTILE	
03_Industries.extractives.	23,9	21,5	20,2	19,7	14,7	100
04_Industries.manufacturières	15,4	24,8	23,8	20,8	15,2	100
06_Bâtiments et Travaux publics	11,7	16,3	25,7	23,2	23,1	100
07_Commerce /Hotel & restaurants.	8	13,1	20,9	25,9	32,1	100
08_Transports & Communications	7,2	10,6	22,1	15,8	44,2	100
11_Administration Pub.-PRIV	12,5	5	14	19,4	49,1	100
14_Services collectifs,sociaux	14,1	18,2	19,5	26,5	21,7	100
Autres branches d'activité						
Ensemble	12	18,9	22,2	23	23,9	100



Les ménages ayant un niveau de dépenses par tête élevé supérieur au 5ème quintile ( 166.400F CFA ) possèdent près de 24% de l'ensemble des entreprises du secteur. Ces ménages détiennent plus de 40% des entreprises des branches d'activité suivantes :

- "administration privé - éducation " (49%)
- "transport et communication " (44,2%)
- "commerce/hôtels/restaurants" (32%)

Les ménages de ce groupe portent très peu d'intérêt aux branches industries extractives et industries manufacturières.

Les ménages ayant un niveau de dépenses par tête élevé supérieur à 166.400 F CFA ont enregistré des baisses de revenus dans plus de 58,8% de leurs entreprises non agricoles.

Il ressort des résultats de l'EMCES que 20% des ménages du pays (agricoles et non agricoles) ont un niveau de dépenses par tête ( par membre de ménage) inférieur à 17058F CFA .Ceux dont la dépense par tête est supérieure à 166399F CFA représentent eux aussi 20% de la "population " des ménages du pays.

Les entreprises appartenant aux ménages ayant un niveau de revenu bas, inférieur à 17058F CFA ont enregistré des baisses de revenus dans 46,6% des cas. Ce groupe d'entreprises a été apparemment moins secoué par la crise comparativement au groupe d'entreprises appartenant au reste des ménages.

#### **v) Durée moyenne d'activité des ENAM au cours des douze derniers mois précédant l'enquête**

La durée moyenne de fonctionnement des entreprises non agricoles au cours des douze derniers mois précédant l'EMCES est estimée à 5 mois toutes catégories d'entreprises confondues.

Les entreprises des ménages des GSE autres que ceux d'agriculteurs ruraux ont une durée moyenne d'activité de 10 à 11 mois. Celles d'agriculteurs ruraux ont une durée de fonctionnement de 8 à 9 mois sur les 12 derniers mois précédant l'EMCES. De toute évidence l'activité de ces entreprises rurales est liée au calendrier des activités agricoles.

Il faut noter enfin que dans les régions de Tombouctou Gao et Bamako, la durée moyenne d'activité des entreprises varie de 11 à 12 mois sur la période observée.

### **VI - SITUATION CONJONCTURELLE DU SOUS -SECTEUR NON AGRICOLES ÉQUIPÉES DE MACHINES OU OUTILS**

Les entreprises des ménages dotées de machines ou autres équipements spéciaux représentent % de l'ensemble des ENAM.

La branche industries manufacturières regroupe à elle seule 70,4 % des entreprises de ce type. Elle est suivie de celle du commerce/hôtel et restaurants (14 %).

Les branches bâtiments et TP, (4,6 %), services collectifs transports et communications constituent le second groupe de branche.

Au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, % des entreprises utilisant des machines ont acheté des nouveaux équipements . Ces achats d'équipement sont majoritairement destinés au remplacement d'équipements ( ). Seules ( ) de ces entreprises ont investi dans le sens d'une extension de leurs capacités.

Les ventes d'équipement ne paraissent pas significatives, elles ne concernent qu'une entreprise sur cent.

Les entreprises dont la valeur d'équipement est restée inchangé sur les douze derniers mois représentent 81,8 % des cas. Les déclarations d'augmentation de valeur d'équipement sur la même période concernent 35 % des entreprises.

Les variations à la hausse de la valeur d'équipement ont été relativement plus intense dans les branches production d'eau et électricité, activité de santé, actions sociales (68,8 %), transport et communications (37 %) et enfin devis collectifs des sociaux (35 %).

Dans les branches industrie manufacturière et celle du commerce, ces augmentations de valeur d'équipement concernent respectivement 11,6 et 20,2% des entreprises utilisant des machines.

Les variations à la baisse de la valeur d'équipement ont été relativement intenses dans les branches pêche/pisciculture et transports-communications (15%).

Le nombre des ENAM équipées de machines/outils en arrête de fonctionnement au moment de l'enquête sont estimés à 10.635 soit 4 % du total de cette catégorie d'entreprises. Il s'agit pour la grande majorité d'entreprises opérant dans la branche industries manufacturières.

Les données portant sur les opérations d'achat et de ventes d'équipement des ENAM en cessation d'activité sont très peu significatives et il serait hasardeux d'établir une relation quelconque entre l'arrêt de fonctionnement de ces entreprises et les modifications intervenues dans leurs équipements.

Tableau 6 AF AGE ET DUREE DE FONCTIONNEMENT MOYENS DES 3 PRINCIPALES ENTREPRISES POSSEDEES PAR LES MENAGES CLASSEES SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE ,L'ETAT DE FONCTIONNEMENT A LA DATE DE L'ENQUETE,ET LA PERIODE DE MISE EN FONCTION DE L'ENTREPRISE.

BRANCHE D'ACTIVITE	Entreprise en activité			Entreprise non en activité			Ensemble					
	Age moyen	Durée moyenne de fonction.	TOTAL	Age moyen	Durée moyenne de fonction.	TOTAL	Age moyen	Durée moyenne de fonction.	TOTAL			
	en an	sur les 12 mois		en an	sur les 12 mois		en an	sur les 12 mois				
		entrep. recent	entrep. ancien.		entrep. recent	entrep. ancien.		entrep. recent	entrep. ancien.			
01_Agriculture/Elevage/Chasse /Syl. couill.	13	4	7	7	20	*	2	2	13	4	7	7
02_Pêche/Aqua. et pisciculture	15	*	9	9	*	*	*	*	15	*	9	9
03_Industries.extractives.	52	4	6	6	7	4	4	4	47	4	6	6
04_Industries.manufacturières	22	6	9	9	19	8	5	5	21	7	9	9
05_Production/distr.électri.& eau	19	*	9	9	*	*	*	*	19	*	9	9
06_Bâtiments et Travaux publics	15	8	8	8	13	*	4	4	15	8	8	8
07_Commerce /Hôtel & restaurants.	11	7	10	9	9	5	6	6	11	7	9	9
08_Transports & Communications	13	4	9	9	16	*	7	7	13	4	9	9
09_Activités Financières	6	*	12	12	*	*	*	*	6	*	12	12
10_Act.informatiquesRech/ Serv	10	9	10	10	*	*	*	*	10	9	10	10
11_Administration Pub.-PRIV	14	6	10	9	6	2	3	3	13	5	9	8
12_Education	16	*	11	11	25	*	9	9	16	*	11	11
13_Activité santé hum/vétér./soc.	20	10	10	10	8	*	3	3	20	10	10	10
14_Services collectifs,sociaux /personnels	15	8	10	10	13	10	7	7	15	8	10	10
15_Services domestiques	9	6	10	9	3	*	9	9	9	6	10	9
16/99_Act.non classées. ail.	5	6	12	8	*	*	*	*	5	6	12	8
TOTAL	17	7	9	9	14	5	5	5	16	7	9	9

Tableau 6 AF AGE ET DUREE DE FONCTIONNEMENT MOYENS DES 3 PRINCIPALES ENTREPRISES POSSEDEES PAR LES MENAGES CLASSES SELON LE GSE OU DECILE DE DEPENSES PAR TETE ET L'ETAT DE FONCTIONNEMENT A LA DATE DE L'ENQUETE, LA PERIODE DE MISE EN FONCTION DE L'ENT

GROUPE SOCIO-ECONOMIQUE / DECILE DE DEPENSES PAR TETE	Entreprise en activité				Entreprise non en activité				Ensemble			
	Age	Durée	moenne	TOTAL	Age	Durée	moenne	TOTAL	Age	Durée	moenne	TOTAL
	moyen	de fonction.			moyen	de fonction.			moyen	de fonction.		
	en an	sur les 12 mois			en an	sur les 12 mois			en an	sur les 12 mois		
	entrep.	entrep.		entrep.	entrep.			entrep.	entrep.			
	recent	ancien.		recent	ancien.			recent	ancien.			
GSE DU CHEF DE MENAGE												
Sal Sect Pub M U	8	6	11	10	6	4	6	5	8	6	11	10
Sal S Pr N A M U	10	7	11	10	6	8	6	6	10	7	11	10
Ind N A H C Bko	13	7	11	11	11	*	8	8	13	7	11	11
Ind N A H C Au C	15	8	11	11	13	3	7	6	15	8	11	11
Ind Commerce Bko	10	6	11	11	13	5	9	8	10	6	11	11
Ind Commerce A C	11	7	11	11	5	5	6	6	11	7	11	11
Autres Urbain	11	6	11	10	10	7	7	7	11	6	11	10
Agr/Ele Sud Oue	13	6	8	8	11	5	5	5	13	6	7	7
Agr/Ele Fleuve	18	7	8	8	17	5	5	5	18	7	8	8
Agr/Ele Reste	21	8	9	9	20	9	6	6	21	8	9	9
Autres Ruraux	18	7	10	10	7	3	5	5	18	6	10	10
TOTAL	17	7	9	9	14	5	5	5	16	6	9	9
DECILE DEPENSE/TETE												
1ER DECILE	21	5	8	8	16	12	6	6	20	5	8	8
2EMME DECILE	19	7	8	8	12	6	4	4	18	7	8	8
3EMME DECILE	19	7	9	9	15	3	6	6	19	7	9	9
4EMME DECILE	18	7	9	9	16	4	6	6	18	6	9	9
5EMME DECILE	17	7	9	9	11	6	5	5	17	7	9	9
6EMME DECILE	17	7	9	9	16	9	6	7	17	8	9	9
7EMME DECILE	17	7	10	9	13	4	5	5	16	7	9	9
8EMME DECILE	16	6	10	10	10	5	4	4	15	6	9	9
9EMME DECILE	13	7	10	10	17	6	5	6	14	7	10	9
10EMME DECILE	14	5	10	10	15	6	6	6	14	5	10	10

Tableau 6 AF AGE ET DUREE DE FONCTIONNEMENT MOYENS DES 3 PRINCIPALES ENTREPRISES POSSEDEES PAR LES MENAGES CLASSES SELON LES MODIFICATIONS DU NIVEAU DES REVENUS/LA REGION ADMINISTRATIVE ET L'ETAT DE FONCTIONNEMENT A LA DATE DE L'ENQUETE, ET LA PERIODE DE MISE EN FONCTION DE L'ENTREPRISE.

CHANGEMENT REVENU ENTREPRISE	Entreprise en activité				Entreprise non en activité				Ensemble			
	Age	Durée	moenne	TOTAL	Age	Durée	moenne	TOTAL	Age	Durée	moenne	TOTAL
	moyen	de fonction.			moyen	de fonction.			moyen	de fonction.		
	en an	sur les 12 mois			en an	sur les 12 mois			en an	sur les 12 mois		
	entrep.	entrep.		entrep.	entrep.			entrep.	entrep.			
	recent	ancien.		recent	ancien.			recent	ancien.			
Autres	14	6	9	9	14	4	5	5	14	6	9	9
Augmentation	16	6	9	9	11	5	5	5	16	6	9	9
Inchangé	16	6	9	9	16	8	6	6	16	6	8	8
Diminution	17	8	10	9	14	4	6	6	17	8	9	9
TOTAL	17	7	9	9	14	5	5	5	16	6	9	9
REGION ADMINISTRATIVE												
Kayes	18	5	8	8	9	4	4	4	17	5	8	8
Koulikoro	16	5	9	8	13	6	5	5	16	5	9	8
Sikasso	11	6	8	8	11	5	5	5	11	6	8	8
Ségou	16	8	9	9	15	5	5	5	16	8	9	9
Mopti	19	8	8	8	20	9	6	6	19	8	8	8
Tombouctou	24	11	12	12	19	*	6	6	23	11	12	12
Gao	10	6	11	10	9	2	7	7	10	6	11	10
District de Bamako	11	7	11	11	9	4	7	7	11	6	11	10
TOTAL	17	7	9	9	14	5	5	5	16	6	9	9

Tableau AG: REPARTITION ( EN % ) DU NOMBRE DE MENAGE ET DU VOLUME DE  
/ LA PRODUCTION AGRICOLE PAR PRODUIT SELON LE SIGNE DE L'EVOLUTION DE LA  
PRODUCTION ET LE GSE du Chef de ménage

PRODUIT SIGNE CHANGEMENT	MIL		SORGHO		MAIS		RIZ		COTON		ARACHIDE	
	% ménage	% product ion										
GSE DU CHEF DE MENAGE												
Sal Sect Pub M U												
Diminué	.1%	.0%	.1%	.0%	.2%	.1%	.2%	.2%	.0%	.0%	.2%	.2%
Inchangé	.1%	.0%	.0%	.0%	.1%	.0%	.1%	.0%	*	*	.1%	.0%
Augmenté	.2%	.1%	.2%	.0%	.2%	.2%	.2%	.4%	.1%	.0%	.1%	.1%
non déterminé	.0%	.0%	.0%	.0%	*	*	.0%	.0%	*	*	*	*
Sal S Pr N A M U												
Diminué	.1%	.0%	.0%	.0%	.1%	.0%	.1%	.1%	*	*	.0%	.0%
Inchangé	.0%	.0%	.0%	.0%	.0%	.0%	.1%	.0%	*	*	.1%	.0%
Augmenté	.1%	.0%	.1%	.0%	.1%	.0%	.0%	.0%	*	*	.1%	.1%
non déterminé	.0%	.0%	.0%	.0%	.0%	.0%	*	*	*	*	.0%	.0%
Ind N A H C Bko												
Diminué	.0%	.0%	.0%	.0%	.1%	.0%	.0%	.0%	*	*	.0%	.0%
Inchangé	.0%	.0%	.0%	.0%	.1%	.0%	.0%	.0%	*	*	.0%	.0%
Augmenté	.0%	.0%	.1%	.0%	*	*	*	*	*	*	.0%	.1%
non déterminé	.0%	.0%	.0%	.0%	*	*	.0%	.0%	*	*	*	*
Ind N A H C Au C												
Diminué	.1%	.0%	.1%	.0%	.1%	.1%	.2%	.1%	*	*	.1%	.1%
Inchangé	.0%	.0%	.0%	.0%	.0%	.0%	.1%	.0%	*	*	.0%	.0%
Augmenté	.1%	.0%	.1%	.0%	.1%	.1%	.2%	.1%	*	*	.1%	.1%
non déterminé	*	*	*	*	*	*	.0%	.0%	*	*	*	*
Ind Commerce Bko												
Diminué	.0%	.0%	.0%	.0%	.1%	.0%	*	*	*	*	.0%	.0%
Inchangé	.0%	.0%	.0%	.0%	.0%	.0%	*	*	*	*	.0%	.0%
Augmenté	.0%	.0%	*	*	.1%	.1%	*	*	.0%	.1%	.0%	.0%
non déterminé	*	*	.0%	.0%	*	*	*	*	*	.1%	.0%	.0%
Ind Commerce A C												
Diminué	.1%	.0%	.1%	.0%	.1%	.0%	.2%	.1%	*	*	.0%	.0%
Inchangé	*	*	.0%	.0%	*	*	.1%	.0%	*	*	.0%	.0%
Augmenté	.1%	.1%	.1%	.1%	.1%	.2%	.1%	.1%	.0%	.0%	.0%	.1%
non déterminé	*	*	*	*	*	*	.0%	.0%	*	*	*	*
Autres Urbain												
Diminué	.7%	.2%	1.0%	.3%	.6%	.2%	1.3%	.9%	.2%	.1%	.8%	.7%
Inchangé	.4%	.2%	.5%	.2%	.5%	.2%	.2%	.2%	.0%	.1%	.4%	.4%
Augmenté	.7%	.4%	.7%	.4%	.9%	.7%	.8%	.6%	.1%	.1%	.5%	.6%
non déterminé	.0%	.0%	.0%	.0%	.0%	.0%	*	*	*	*	*	*
Agr/Ele Sud Oue												
Diminué	4.6%	2.9%	10.4%	34.7%	19.3%	36.6%	14.1%	11.8%	24.2%	22.2%	18.7%	25.7%
Inchangé	1.7%	2.4%	6.6%	5.6%	7.6%	4.3%	2.9%	.4%	1.5%	1.1%	6.3%	5.5%
Augmenté	15.6%	15.3%	26.9%	25.8%	30.1%	33.7%	11.8%	3.4%	42.4%	49.7%	23.1%	28.2%
non déterminé	.4%	.4%	.9%	.7%	1.1%	.6%	.3%	.3%	.6%	.5%	1.0%	.3%
Agr/Ele Fleuve												
Diminué	17.2%	21.0%	12.1%	6.4%	9.3%	2.5%	13.6%	8.4%	5.2%	3.1%	10.7%	7.6%
Inchangé	3.5%	3.1%	2.8%	1.8%	3.3%	1.5%	2.2%	1.4%	1.6%	1.1%	3.3%	2.7%
Augmenté	12.7%	15.7%	12.3%	9.0%	10.8%	5.7%	7.7%	17.1%	10.5%	8.0%	10.2%	10.9%
non déterminé	.3%	.2%	.4%	.3%	.9%	.2%	.4%	.1%	*	*	.4%	.1%
Agr/Ele Reste												
Diminué	12.6%	12.5%	4.1%	.9%	.7%	.1%	13.1%	13.2%	.7%	.1%	6.2%	2.7%
Inchangé	1.9%	1.6%	1.1%	.8%	.2%	.0%	2.3%	5.2%	.7%	.0%	1.1%	.4%
Augmenté	13.1%	9.9%	7.1%	3.5%	1.0%	.4%	8.9%	15.7%	.7%	.2%	4.6%	1.9%
non déterminé	.1%	.0%	.1%	.0%	*	*	.1%	.1%	*	*	.1%	*

1  
2  
3  
4

5  
6  
7  
8